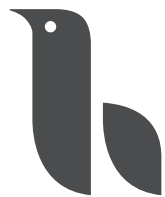


2025



Académie de Police



Province de
Hainaut

Catalogue de formations

Version 1 • 1^{er} janvier 2025

Table des matières

Les formations de l'APPH.....	6
Agent MEGA avec évaluation certificative	7
Aspects pratiques de la loi sur la fonction de police dans le respect des droits et libertés de l'homme	8
BLS - Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et défibrillateur externe automatisé – end user	9
Commission de sélection : Préparation, tenue et suivi	10
Connaissance de base du statut.....	11
Conseiller en technoprévention	12
Didactique de base pour chargé de cours.....	14
Discipline (statut disciplinaire)	15
Enquêteur préalable.....	16
Évaluateur du fonctionnement professionnel	17
Français - Écrire sans faute (e-learning)	18
Gestion d'un dossier disciplinaire	19
Équipier de première intervention	20
Recyclage des équipiers de première intervention.....	21
Marchés publics à destination des Zones de Police.....	22
Mentor opérationnel.....	23
Personnel d'accueil.....	25
Personnes de confiance des zones de police - Recyclage	26
Polarisation : une menace ou une opportunité pour la police ?.....	27
Rappel Premiers soins + Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) adulte + TRAUMATISMES	28
Rappel premiers soins + RCP BB + malaises/difficultés respiratoires/intoxications	29
Rappel premiers soins + situations particulières (pendaison, noyade, traumatisme crânien, ...)	30
Préparation aux épreuves de sélection du Concours Commissaire de Police Module de base	31
Préparation aux épreuves de sélection du Concours Commissaire de Police Coaching	32
Préparation aux épreuves de sélection du Concours Inspecteur principal de Police.....	33
Rappel des notions de base • Français.....	34
Secouriste d'entreprise.....	35
Secouriste d'entreprise • Recyclage annuel.....	36
Risques psycho-sociaux et bien-être au travail	37
Risques psycho-sociaux et bien-être au travail à destination de la ligne hiérarchique.....	38
Technoprévention • Notions de base.....	39
Gestion de l'information	40
Approfondissement en RGPD et LPD pour les acteurs de la protection des données dans la police intégrée .	40

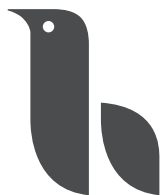
BNG • Signalement urgent (CROSS)	42
Community policing and prevention of radicalisation (COPPRA) • End user	44
Community policing and prevention of radicalisation (COPPRA) • En pratique.....	46
FOCUS@GPI – Trainer	47
GALoP (ISLP-Admin-PPPV4) • Gestion administrative de la logistique et du personnel « module Agenda»	48
GALoP (ISLP-Admin-PPPV4) • Gestion administrative de la logistique et du personnel « module Logistique» ..	49
GALoP (ISLP-Admin-PPPV4) • Gestion administrative de la logistique et du personnel « module Personnel» ..	50
Gestionnaire fonctionnel	51
Assistant gestionnaire fonctionnel.....	52
IPO-BNG-Fusion Personnes-Utilisateur final	54
Notions de base pour la protection des données dans la police intégrée	55
PollInfo-Pol Office-Bepad (Mod 60) • Gestion des événements	56
PollInfo • BNG-ISLP • Gestionnaire fonctionnel QUERY.....	57
PollInfo • Gestion des saisies pénales et administratives (16IBN) Train the Trainer • Manager.....	58
Protection des données à caractère personnel : le registre des traitements de la police intégrée • ReTaP	60
RAAVIS • IPO-BNG-Pol Office-Étrangers-Séjour irrégulier • Territoire-End users (Mod. 046)	61
RIO 3 • Pol Office Module 059 • End users	62
RIR	63
Sharepoint online	64
Traitement de l'information policière opérationnelle par le cadre CALog.....	65
Visionnage en temps réel d'images de caméras de surveillance installées dans les lieux ouverts.....	66
Maîtrise violence et sports	67
Breaching light (S'introduire en cas d'urgence)	67
Appui du team canin de patrouille, capture et neutralisation des chiens errants/dangereux et premiers soins après morsure	68
Chien et maître-chien de patrouille.....	69
Recyclage « Maître-chien» de patrouille	71
Excited Delirium Syndrome - Module 1 - Trainer (EDS).....	72
Excited Delirium Syndrome - Module 2.....	73
Identification explosifs • End user.....	74
Maîtrise de la violence • Contrainte avec arme à feu	75
Maîtrise de la violence • Perfectionnement contrainte avec arme à feu (pour les SP SAAF)	76
Maîtrise de la violence • Contrainte sans arme à feu.....	77
Maîtrise de la violence • Perfectionnement contrainte sans arme à feu (pour les SP AAF).....	78
MV-Recyclage 2025 « Spécialiste en maîtrise de la violence contrainte AVEC et SANS arme à feu»-	
Intégration « PITIP GPI 48 Baseline» dans les domaines CAAF et CSAF.....	79

Utilisation occasionnelle d'un vélo par un policier.....	80
Police administrative	81
Compétences OPA INPP	81
Fermeture d'établissements particuliers (Night shop)	82
Modalités d'emploi des caméras individuelles de type Bodycam	83
Police de quartier	84
Police de la circulation	86
ADR Base - Théorie et pratique.....	86
Agent motocycliste · Qualifications particulières.....	88
Recyclage escorte motocycliste	90
Recyclage moto de service	91
Alcool et drogues au volant-Trainer	92
Arrimage suite à l'application de la Directive 47/2014 dans la législation belge	93
Arrimage suite à l'application de la Directive 47/2014 dans la législation belge (Recyclage)	94
Conduite d'une moto de service en milieu urbain (Qualification particulière)	95
Conduite de véhicules prioritaires - Base.....	96
Conduite de véhicules prioritaires - Sensibilisation	98
Conduite policière prioritaire - Initié.....	99
Contrôle des services de taxi et des services de véhicule de location avec chauffeur	100
Contrôle tachygraphe CEE 165/14 · Recyclage contrôleurs	101
Contrôle technique routier des véhicules utilitaires - Région Wallonne	102
Curvomètre light.....	103
Drones : intervenir en première ligne (contrôle et respect du cadre normatif) · End User	104
Législation en matière de circulation routière (remise à niveau)	105
Législations liées à l'aménagement du territoire	106
Législations liées aux chantiers	107
Tachygraphe · Volet théorique	108
Tachygraphe · Volet pratique	109
Rédaction de plan d'accident.....	110
Véhicules agricoles : législation et spécificités.....	111
Voiture tonneau	112
Voiture tonneau · Recyclage RW	113
Police judiciaire	114
Accueil des victimes (En particulier de victimes d'abus et de violences sexuelles).....	114
Bien-être animal à destination des policiers de terrain en Région Wallonne.....	115

Code Pénal Sexuel 2022 - Transfert opérationnel des nouveaux concepts	116
Commerce ambulant.....	117
Contrôle d'un véhicule en cas de suspicion de présence de stupéfiants	118
DESTEAM.....	119
Détection et identification de faux documents d'identité belges et européens.....	120
Drogues naturelles : production illégale de cannabis	121
Environnement • 16 heures	122
Immersion virtuelle dans une scène de crime	123
INP Officier de police judiciaire (OPJ) • Full	124
INP Officier de police judiciaire (OPJ) • Light.....	126
INP Officier de police judiciaire (OPJ)	128
Introduction à la criminalité informatique et médias sociaux.....	130
Législation sur les étrangers.....	131
Mariages forcés et crimes d'honneur.....	132
Monnaies virtuelles - Description des méthodes de travail relatives à la saisie et la confiscation	133
Protection des indices matériels	134
Rappel des éléments de droit civil.....	135
Rappel des éléments de droit social • Fraude sociale et travail au noir	136
Rédaction de procès verbal.....	137
Révisions des procédés policiers primaires (judiciaires)	138
Violences intrafamiliales.....	139
Violences sexuelles et Centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles pour le policier de terrain	140
Les formations de l'APPIH*	141
Gestion de l'agressivité	142
Gestion d'événements bouleversants.....	143
Gestion du stress de l'intervenant - Prévention du burn out.....	144
Les formations du CPIGECH*.....	145
Les formations organisables.....	146
Les formations en projet.....	148
Contacts	150

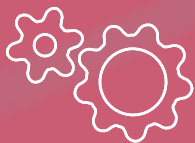


2025



Province de
Hainaut

Les formations de l'APPH



**Nouvelle
Version**

Thématique

Appui et gestion/Management



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

17, 19, 20 et 24 mars 2025

Durée

32H00

Coût

254 € (matériel pédagogique compris)

Formation continuée

Agent MEGA avec évaluation certificative

Agrément 8124

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police locale. Le participant devra :

- Avoir une activité professionnelle en relation avec le public (agent de quartier - proximité (agent de police y compris) - intervention - jeunesse ...).
- Être volontaire et avoir la possibilité de mettre ce programme en pratique tel que demandé.
- Avoir la capacité de communiquer aisément et de façon adaptée avec les enfants.
- S'inscrire dans un contexte de partenariat et de tolérance avec les partenaires (autorités communales, responsables d'école, enseignants, PMS, parents...).
- Être conscient que MEGA est un programme préventif qui a pour objectif d'influer positivement sur l'enfant en vue de lui permettre de faire face à des situations difficiles et non pas un programme de prévention axé sur une problématique particulière (stupéfiants par exemple).

Pré-requis

Néant.

Objectif

A la fin de la formation, l'agent MEGA sera capable en collaboration avec les enseignants :

- d'animer un groupe d'enfants de 11-12 ans ;
- de sensibiliser ces enfants en vue de leur permettre de faire face à des situations difficiles tout en respectant les principes MEGA ;
- d'être reconnu comme personne de confiance et personne relais tant par les enfants que par les autres partenaires.

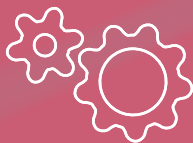
Contenu

- Philosophie de la formation MEGA.
- Structure des leçons MEGA et méthodologie.
- Exploration des grands thèmes abordés dans le projet MEGA et gestion de situations délicates.
- Psychologie de l'enfant et bonnes pratiques en matière de gestion du groupe classe.
- Principes de communication pour parler en public.
- Préparation d'une leçon.
- Présentation d'une micro-leçon.
- Examen (Présentation d'une micro-leçon).



TABLE MATIÈRES

7



Thématique

Appui et gestion/Management



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Aspects pratiques de la loi sur la fonction de police dans le respect des droits et libertés de l'homme

Agrément 6817

Groupe-cible

Inspecteur et Inspecteur principal de la Police Locale.

Pré-requis

- Le contexte et les prescriptions légales de la LFP.
- Le contexte et les prescriptions légales du Code d'Instruction Criminelle.
- Le contexte du Code de déontologie.
- Les dispositions de l'AR du 14/09/2007 relatif aux normes minimales, à l'implantation et à l'usage des lieux de détention utilisés par les services de police.
- Les prescriptions de la Directive commune du traitement et de la gestion de l'information opérationnelle MF-O3.
- Guide de l'intervention de Terrain.

Objectif

Justifier les actes policiers posés dans le cadre de ses missions de police judiciaire et administrative consacrées par la Loi sur la fonction de Police en veillant au respect des droits et libertés de l'homme.

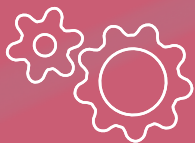
Contenu

- Articles de presse.
- Articles juridiques.
- Cas de jurisprudence et vidéos en lien avec les articles LFP liés aux atteintes aux droits et libertés fondamentales (articles 27, 28, 29, 31, 34, 37, 37 bis et 38).



TABLE MATIÈRES

8



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

92 €

Formation continuée

BLS - Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) et défibrillateur externe automatisé – end user

Agrément 2182

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CaLog) de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectif

À la fin de sa formation, l'apprenant sera capable :

- d'effectuer une réanimation cardio-pulmonaire avec ou sans défibrillateur externe automatisé ;
- de procéder à une désobstruction sévère ;
- de placer une victime inconsciente en position latérale de sécurité (PLS).

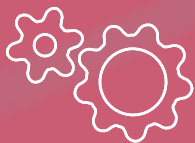
Contenu

- Principes généraux de la réanimation.
- Les 4 maillons de la chaîne de survie.
- La réanimation de base : Exercices pratiques.
- La réanimation avec défibrillateur externe automatisé (DEA) : Exercices pratiques.
- La désobstruction : Exercices pratiques.
- La PLS : Exercices pratiques.
- Examen pratique (Certification européenne).



TABLE MATIÈRES

9



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

14 et 19/03/2025, 16 et 21/05/2025,
23 et 27/05/2025

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Commission de sélection : Préparation, tenue et suivi

Agrément 7810

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée.

Rmq : Bien que cela ne constitue pas un prérequis, il est opportun pour les participants d'avoir une connaissance suffisante de la procédure de sélection.

Pré-requis et conditions d'admission

Être désigné ou pressenti par son autorité pour siéger dans les commissions de sélection d'une zone de police/d'un service de la police fédérale.

Objectif

À la fin de la formation, le participant sera capable de siéger en commission de sélection et de réaliser l'ensemble des tâches liées à l'épreuve de sélection.

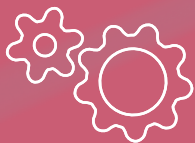
Contenu

- Règles déontologiques.
- Commission de sélection (préparation, déroulement, évaluation et finalisation).
- Identification des 'hard skills' (compétences techniques nécessaires à la fonction) et des 'soft skills' (compétences de personnalité nécessaires à la fonction).
- Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

10



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Connaissance de base du statut

Agrément 5804

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel et du cadre administratif de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

Connaître ses droits et devoirs sur base des statuts administratif et social.

Comprendre les notions de base et appliquer les procédures en matière de statuts administratif et social.

Contenu

À la fin de la formation, le participant pourra connaître ses droits et devoirs dans ces thématiques, comprendre les notions et effectuer les démarches nécessaires.

Statut administratif

- Concepts de base : les anciennetés et les positions administratives.
- La carrière : la mobilité et la promotion sociale.
- L'organisation du temps de travail.
- Les congés.
- Le retrait définitif d'emploi, la démission volontaire et la réintégration.
- Le statut pécuniaire.

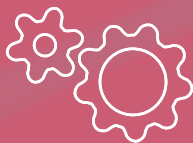
Statut social

- Le contingent maladie.
- Les obligations du membre du personnel malade.
- Les congés liés à la maladie : le congé de maladie, le baaldag, les prestations réduites pour cause de maladie.
- Les accidents du travail.
- La pension.



TABLE MATIÈRES

11



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

90H00 (Stages compris)

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Conseiller en technoprévention

Agrément 2132

Groupe-cible

- Tout membre (opérationnel et CaLog de niveau C au minimum) de la police intégrée chargé par le Chef de corps de la zone de police des missions de Conseiller en technoprévention.
- Tout membre du personnel d'une administration publique (ville, commune ou province) recommandé ou désigné par le chef hiérarchique (bourgmestre, Gouverneur).
- Toute autre personne volontaire, ayant réussi l'entretien de sélection organisé par la commune ou la zone de police, désignée pour exercer des missions de Conseiller en technoprévention.

Pré-requis

Néant.

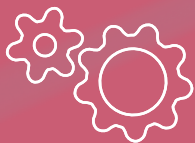
Objectifs

- Comprendre la philosophie de la technoprévention.
- Comprendre les différentes mesures de sécurisation environnementales, organisationnelles et mécaniques et pouvoir les conseiller au citoyen.
- Connaître les composantes d'un système d'alarme et les différents types de détection.
- Connaître les informations sur les différents projets en technoprévention via la plateforme de la DG (Direction Générale et les tables rondes provinciales).
- Connaître et appliquer la déontologie spécifique au Conseiller en technoprévention.
- Connaître et appliquer les dispositions légales en matière de systèmes d'alarmes, les informations sur les agréments en prévention vol (assurances).
- Identifier les risques et les évaluer.
- Analyser un bâtiment et rédiger un rapport (plan/diagnostic de sécurisation).
- Défendre oralement son plan/diagnostic de sécurisation devant un jury d'examen.

... Suite



12



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

90H00 (Stages compris)

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Conseiller en technoprévention (suite)

Agrément 2132

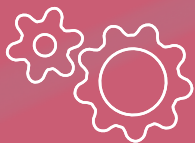
Contenu

- Méthodologie globale de sécurisation.
- Méthodologie particulière de sécurisation/module « indépendant ».
- Méthodologie particulière de sécurisation/module « bâtiment public ».
- Stage de technoprévention à la fin de chaque module (I, II, III) avec un maître de stage (conseiller en technoprévention depuis au moins 3 ans) et rédaction d'un rapport.
- Épreuve finale orale : rapport écrit présenté par le candidat devant le jury.



TABLER MATIÈRES

13



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

40H00

Coût

280 €
(Gratuit pour Chargés de cours APPH)

Formation continuée

Didactique de base pour chargé de cours

Agrément 1440

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog) qui exerce ou à l'intention d'exercer une fonction de chargé de cours au sein des services et/ou des écoles de police.

Pré-requis et conditions d'admission

- Ne pas disposer de préacquis didactique.
- Être volontaire pour suivre la formation.

Objectif

Communiquer un contenu de manière pédagogique (en formation, en réunion...).

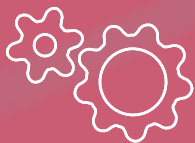
Contenu

- Présentation et aperçu de la formation.
- Cadre de référence de la formation policière : Structures de formation, types de formations, statut du chargé de cours et autres acteurs.
- Cadre de référence de la didactique : Modèles didactiques, objectifs et niveaux d'apprentissage.
- Principes didactiques : Climat d'apprentissage, motivation, attention.
- Méthodes didactiques.
- Moyens didactiques : Tableau, flip-over, vidéo, supports écrits destinés aux apprenants.
- Évaluation de processus, de produit et de transfert.
- Préparation de mini-leçons.



TABLE MATIÈRES

14



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

12 et 18/02/2025

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Discipline (statut disciplinaire)

Agrément 0439

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Vulgariser le statut disciplinaire, ses règles et ses procédures.
- Comprendre les interactions entre le droit pénal et le droit disciplinaire.
- Connaître les règles de la suspension provisoire par mesure d'ordre.

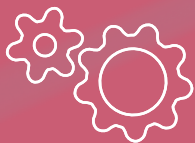
Contenu

- Fondement de la loi disciplinaire. Interactions entre la discipline et le pénal.
- Champ d'application du statut disciplinaire.
- Définition d'une transgression disciplinaire.
- Sanctions disciplinaires.
- Règles de la procédure disciplinaire.
- Procédures devant les autorités disciplinaires.
- Fonctionnement du Conseil de discipline.
- Suspension provisoire par mesure d'ordre.
- Exercices de base.



TABLE MATIÈRES

15



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

23/01/2025

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Enquêteur préalable

Agrément 2597

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée.

Pré-requis

- Avoir suivi la formation continuée « Discipline (statut disciplinaire) » (EDA 439) ou le module 5.4.2 « procédure disciplinaire » de la formation AINPP d'une durée de 16 heures.
- Ou avoir au moins une connaissance/expérience de base en la matière.

Objectifs

- Appliquer la procédure en matière d'enquête préalable en respectant les bases légales et réglementaires.
- Rédiger un rapport d'enquête préalable.

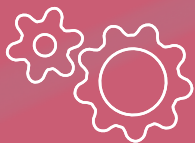
Contenu

- Différentes bases légales et réglementaires régissant le statut disciplinaire.
- Différence entre droit pénal et droit disciplinaire.
- Impact de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.
- Champ d'application du statut disciplinaire.
- Types de sanctions disciplinaires (légères/lourdes).
- Philosophie de l'enquête préalable.
- But de l'enquête préalable.
- Contenu de l'enquête préalable.
- Principes de bonne administration encadrant l'enquête préalable.
- Obligations professionnelles de l'enquêteur préalable.
- Règles de l'enquête préalable.
- Rapport de l'enquête préalable.
- Étude de cas.



TABLE MATIÈRES

16



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

40 €

Formation fonctionnelle

Évaluateur du fonctionnement professionnel

Agrément 1506

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée désigné comme évaluateur, délégué permanent syndical, assesseur ou suppléant désigné auprès du Conseil d'appel dans le cadre de la procédure d'évaluation.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Appliquer la procédure en matière d'évaluation de fonctionnement en respectant les bases légales et réglementaires.
- Formuler des objectifs opérationnels et individuels.
- Rédiger un profil de compétences.
- Comprendre les conséquences statutaires liées à l'évaluation.
- Comprendre la procédure d'appel.

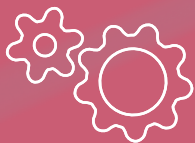
Contenu

- Philosophie générale du système d'évaluation, principes GRH.
- Définition de l'évaluation.
- Acteurs de l'évaluation.
- Contenu de l'évaluation (profil de compétences, valeurs, objectifs).
- Période d'évaluation.
- Entretien préparatoire, de fonctionnement et d'évaluation.
- Clôture de la période d'évaluation et appel au responsable final.
- Conseil d'appel.
- Conséquences statutaires de l'évaluation.
- Dispositions particulières.
- Analyse d'exemples et de casus.
- Jeux de rôles.



TABLE MATIÈRES

17



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

Du 20/01 au 28/03/2025

Durée

08H00

Coût

50 € (Facturés par l'Ecole d'administration)

Formation continuée

Français - Écrire sans faute (e-learning)

Agrément 7903

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CaLog) de la police intégrée.

Pré-requis et conditions d'admission

- Maîtriser un minimum l'outil informatique.
- Disposer d'une adresse mail valide.
- Disposer d'un matériel informatique adapté et d'une connexion wifi (connexion plate-forme Moodle, lecture vidéos...).
- S'investir à son propre rythme et en fonction de ses propres besoins dans la formation dans un délai de 6 semaines.

Objectifs

A la fin de sa formation e-learning, l'apprenant sera plus performant à l'écrit en retravaillant la conjugaison, les bases grammaticales, d'orthographe et de ponctuation en fonction de ses points faibles.

Remarque importante !

Le programme se décompose comme suit :

- - Une séance d'information obligatoire de 30 minutes via Teams,
- - Un pré-test,
- - La formation individuelle, en fonction des résultats du pré-test, ouverte pendant 6 semaines.

Cette formation, dispensée en e-learning, requiert un investissement qui :

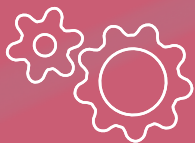
- - peut dépasser 8h pour des apprenants ayant de nombreux points faibles détectés au pré-test,
- - peut-être légèrement inférieur à 8h dans le cas d'un apprenant ayant peu de points faibles et ayant réalisé tous les exercices proposés.

Contenu

- Homophones grammaticaux.
- Accords.
- Orthographe d'usage.
- Conjugaison.
- Ponctuation.
- Memento



18



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Gestion d'un dossier disciplinaire

Agrément 2599

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée ayant la qualité d'autorité disciplinaire ou gérant / étant amené à gérer des dossiers disciplinaires au sein de son entité de police.

Pré-requis

Avoir suivi la formation continuée « Discipline » (16h) ou disposer d'une expérience significative dans la gestion de dossiers disciplinaires.

Objectifs

- Distinguer les différentes procédures (autorité disciplinaire ordinaire, autorité disciplinaire supérieure et Conseil de discipline).
- Gérer un dossier disciplinaire en respectant les dispositions légales et réglementaires en la matière, les droits de la défense et ce, à la lumière de la jurisprudence du Conseil d'Etat.

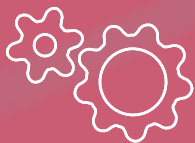
Contenu

- Cadre légal et réglementaire en matière disciplinaire.
- Principes de la discipline.
- Champ d'application.
- Notion de transgression disciplinaire.
- Sanctions disciplinaires.
- Autorités compétentes.
- Procédures au niveau de l'autorité disciplinaire ordinaire, supérieure et au niveau du conseil de discipline.
- Exercices / Casus spécifiques.



TABLE MATIÈRES

19



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

165 € (Facturés par l'Ecole du Feu)

Formation continuée

Équipier de première intervention

Agrément 2412

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Néant.

Contenu

Cette formation répond aux prescriptions de l'AR du 28 mars 2014 qui demande aux entreprises d'organiser un service privé de prévention et de lutte contre l'incendie, comportant un nombre suffisant de personnes exercées à l'utilisation du matériel contre l'incendie. Cette formation est dispensée par les collaborateurs de l'Ecole du Feu de l'IPFH.

Exposés théoriques à l'aide ou au moyen d'un enseignement interactif

- Les réglementations existantes.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feu.
- Les causes d'incendie.
- Les moyens d'extinction.
- L'annonce, l'alerte, l'alarme.
- Le rôle de l'équipier de première intervention.
- Les règles générales en cas d'évacuation.
- Les pictogrammes, à l'aide ou au moyen d'un enseignement interactif.

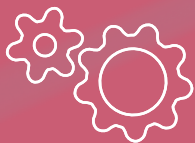
Exercices pratiques

- Contact avec la fumée.
- Manipulation d'extincteur sur feu réel.
- Questions/réponses.
- Visite commentée et critique de locaux.



TABLE MATIÈRES

20



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

110 € (Facturés par l'Ecole du Feu)

Formation continuée

Recyclage des équipiers de première intervention

Agrément 3751

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Avoir suivi la formation de base EPI et être détenteur du brevet équipier de première intervention (EDA 2412).

Objectifs

La formation vise, notamment, à maintenir et renforcer les capacités acquises chez les participants durant la formation de base.

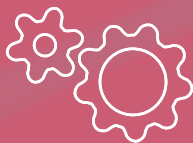
À la fin de cette formation, les apprenants seront capables :

- d'adopter un comportement qui est de nature à prévenir la survenance d'un incendie et de limiter son développement et sa propagation lors de l'exécution de ses tâches ;
- de réagir de façon adéquate en cas de découverte d'un incendie ou de la présence de fumée ;
- de donner l'alerte ;
- de comprendre des signaux d'alerte et d'alarme ;
- en cas d'alarme, de suivre et d'appliquer correctement les instructions relatives à l'évacuation afin que cette évacuation puisse se faire sans panique et sans danger et afin de ne pas gêner le travail des membres du service de lutte contre l'incendie.

Contenu

- Intervention et évacuation (théorie):
 - Rappel des notions théoriques liées à l'incendie et à son extinction ;
 - Rappel des lignes directrices de l'évacuation ;
 - Différentiation des 3 «A» (Alerte, Annonce, Alarme).
- Intervention et évacuation (pratique):
 - Utilisation du matériel d'extinction ;
 - Exercices d'évacuations simple et complexe.





Thématique

Appui et gestion - Support management



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

36H00

Coût

252 €

Formation continuée

Marchés publics à destination des Zones de Police

Agrément 4855

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée amené à traiter des dossiers dans le domaine des marchés publics.

Pré-requis

Néant.

Objectif

Connaître et appliquer les exigences de la législation en matière de marchés publics.

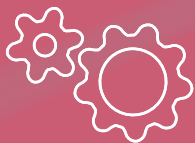
Contenu

- Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics (MB 14/07/2016).
- Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services modifiée par la loi du 16 février 2017 (MB 21/06/2013).
- Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques (MB 09/05/2017).
- Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics (ci-après « RGE ») modifié par l'arrêté royal du 22 juin 2017 (MB 14.02.2013 et MB 26.03.2013).
- Arrêté royal du 22 juin 2017 modifiant l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics (MB 27.06.2017).
- Échanges sur des cas vécus/besoins particuliers des participants.
- Exercices interactifs/discussion.



TABLE MATIÈRES

22



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

48H00 + Examen

Coût

20 €

Formation fonctionnelle

Mentor opérationnel

Agrément 4248

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée volontaire pour exercer la fonction de mentor, possédant une ancienneté de grade d'au moins 4 ans et une expérience d'au moins 2 ans au sein du corps de la police locale ou de la direction générale de la Police Fédérale concernée.

Pré-requis

Avoir l'accord de son chef de service.

Objectifs

Effectuer de manière professionnelle l'accompagnement et l'évaluation des stagiaires/membres du personnel opérationnel dans différentes formations.

Contenu

Le mentor dans la structure de formation :

- Paysage des écoles de police.
- Types de formations.
- Statut, rôle et profil du mentor.
- Rôle du formateur, chargé de cours, moniteur de pratique...
- Objectifs et niveaux d'apprentissage.
- Stage probatoire.

Spécificité de la formation :

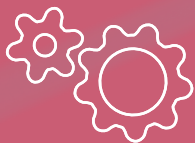
- Cadre légal.
- Programme.
- Objectifs de stage.
- Cahier de stage/Rapport d'activité de la formation.

... Suite



TABLE MATIÈRES

23



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

48H00 + Examen

Coût

20 €

Formation fonctionnelle

Mentor opérationnel (suite)

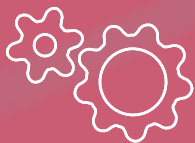
Agrément 4248

- Formulaire d'évaluation/rapport de stage.
- Accompagnement du stagiaire.
Aptitudes communicatives et coaching.
Exercices intégrés.
Évaluation finale: épreuve orale.



TABLE MATIÈRES

24



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

24H00

Coût

168 €

Formation continuée

Personnel d'accueil

Agrément 4833

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (Opérationnel ou CaLog).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Assurer un accueil de qualité aux points de vue :
 - Communication ;
 - Prévention de conflits ;
 - Procédures telles que perte de documents, saisie de véhicule...
 - Orientation du citoyen vers les services appropriés.
- Manipuler correctement des outils tels que l'ISLP, la BNG, la radio....

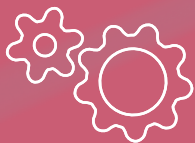
Contenu

- Accueil convivial : Organisation technique de l'accueil, gestion des priorités, fonction de relais, confidentialité.
- Aptitudes en communication : Communication de base, communication non verbale...
- Prévention de conflits : théorie en la matière, manifestation de l'agressivité...
- Accueil des groupes particuliers.
- Fonction de police : ISLP (module information et traitement), BNG (consultation), Cadviewer, utilisation de la radio, RRN + DIV (consultation), procédure concernant la perte de documents, la saisie et la restitution de véhicule, notions de droit civil (procédure de divorce/garde d'enfants).



TABLE MATIÈRES

25



2024

Thématique

Appui et gestion/Management



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Personnes de confiance des zones de police - Recyclage

Agrément 8322

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) des zones de police.

Pré-requis

Néant.

Objectif

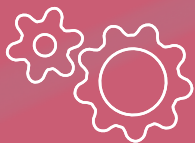
Exercer efficacement la fonction de personne de confiance en intégrant dans sa pratique professionnelle les nouveautés en la matière.

Contenu

- Évolution de la législation sur le bien-être au travail.
- Nouveautés en matière de stress psychosocial au travail.
- Rôle et limites des personnes de confiance, du CPAP, du médecin du travail.
- Mesures de prévention, analyses de risques, rapport annuel.
- Échange d'expériences et de bonnes pratiques.
- Approche théorique et outils spécifiques en lien avec les risques psychosociaux au travail et le rôle de la personne de confiance (différents chaque année).



26



Thématique

Appui et gestion - Support management



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Polarisation : une menace ou une opportunité pour la police ?

Agrément 7036

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

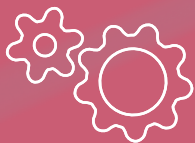
- Définir et comparer le conflit et la polarisation (origine et développement).
- Comprendre les mécanismes de la polarisation.
- Identifier les situations de polarisation dans la société et l'organisation policière.
- Analyser et réagir sur des situations polarisées dans l'organisation.

Contenu

- Les 7 phases d'un conflit.
- Les mécanismes de la polarisation avec les 3 lois de base, les 5 rôles et les 4 « changeurs de jeu ».
- Le modèle de l'iceberg avec l'interaction entre conflit et polarisation.



27



Thématique

Appui et gestion

Nouveau
contenu



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

66 €

Formation continuée

Rappel Premiers soins + Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) adulte + TRAUMATISMES

Agrément 6481

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Condition d'admission

Avoir réussi au préalable la formation BLS (EDA 2182).

Objectifs

À la fin de sa formation, l'apprenant aura acquis les bases nécessaires pour faire face, dans le cadre de ses fonctions, à une victime qui subit un traumatisme nécessitant des soins de première intention en l'attente des secours médicaux spécialisés.

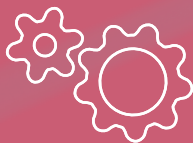
Contenu

- Rappels : sécurité, Appel 112, technique RCP adulte 1 intervenant (avec ou sans DEA), technique de la manœuvre de désobstruction, technique de la PLS.
- Définition, caractéristiques et prise en charge :
 - D'une plaie simple, grave et compliquée (corps étranger, amputation, brûlure, plaie par balle);
 - D'une hémorragie interne, d'une hémorragie externe (compression directe, pansement compressif, bandage compressif, garrot tourniquet), d'une hémorragie extériorisée;
 - D'une entorse, d'une fracture et d'une luxation.
- Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

28



Thématique

Appui et gestion

Nouveau
contenu

Formation continuée

Rappel premiers soins + RCP BB + malaises/difficultés respiratoires/intoxications

Agrément 6482

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Condition d'admission

Avoir réussi au préalable la formation BLS (EDA 2182).

Objectifs

À la fin de sa formation, l'apprenant aura acquis les bases nécessaires pour faire face, dans le cadre de ses fonctions, à une victime d'un malaise/d'une intoxication ou qui éprouve une difficulté respiratoire, nécessitant des soins de première intention en l'attente des secours médicaux spécialisés.

Contenu

- Rappels : Sécurité, Appel 112, RCP Adulte, RCP BB/ENF 1 intervenant (avec ou sans DEA), manœuvre de désobstruction et PLS.
- Définition, facteurs favorisant, signes et symptômes et prise en charge :
 - De malaises vagal, cardiaque et hypoglycémique ;
 - D'AVC ;
 - D'une crise convulsive ;
 - D'une difficulté respiratoire (asthme, spasmophilie).
- Définition, voies de contamination, facteurs favorisant, signes et symptômes et prise en charge :
 - D'une intoxication à l'alcool, aux drogues et aux médicaments ;
 - D'une intoxication au CO.
- Exercices pratiques.



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

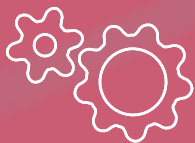
Coût

66 €



TABLE MATIÈRES

29



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

66 €

Formation continuée

Rappel premiers soins + situations particulières (pendaison, noyade, traumatisme crânien, ...)

Agrément 7980

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Conditions d'admission

Avoir suivi les journées de formation continuée EDA 6481 Rappel premiers soins + RCP adulte + Trauma et EDA 6482 Rappel premiers soins + RCP BB + malaises/difficultés respiratoires/intoxications.

Objectifs

À la fin de sa formation, l'apprenant aura acquis les bases nécessaires pour faire face, dans le cadre de ses fonctions, à une victime qui se trouve dans une situation particulière (pendaison, noyade, traumatisme crânien...) nécessitant des soins de première intention en l'attente des secours médicaux spécialisés.

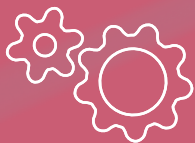
Contenu

- Rappels : sécurité, Appel 112.
- Définition, caractéristiques, signes et symptômes, prise en charge :
 - Du pendu ;
 - Du noyé ;
 - D'une personne victime d'un traumatisme crânien ;
 - D'un patient agité ;
 - D'un patient psychiatrique ;
- Prévention du PTSD (état de stress post- traumatique) Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

30



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

14H00

Coût

98 €

Formation continuée

Préparation aux épreuves de sélection du Concours Commissaire de Police

Module de base

Agrément 7418

Groupe-cible

Tout membre de la Police intégrée étant dans les conditions pour présenter les épreuves du Concours.

Pré-requis

-

Objectif

Comprendre le profil de base d'un candidat Commissaire de police pour préparer au mieux le concours.

Contenu

Module 1 : Matières à connaître

- Liste non exhaustive de matières à connaître/connaissances professionnelles (Police administrative, police judiciaire, gestion et développement).
- Exemples de question de concours CP antérieurs (approche qualitative plutôt que quantitative).
- Exemples de cotations possibles.

Module 2 : Connaissance de la langue au travers de l'avis argumenté

- Éléments théoriques (types d'arguments, hiérarchisation...).
- Critères d'évaluation.
- Parcours de quelques types d'arguments destinés à faire valoir un point de vue personnel développé et articulé.
- Exercices d'application sur des sujets en lien avec la formation.

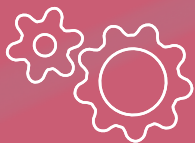
Module 3 : Profil de compétences

- Procédure de sélection.
- Profil de compétences personnel et attendu.



TABLE MATIÈRES

31



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

06H00

Coût

132 €

Formation continuée

Préparation aux épreuves de sélection du Concours Commissaire de Police

Coaching

Agrément 7416

Groupe-cible

Tout membre de la Police intégrée étant dans les conditions pour présenter les épreuves du Concours.

Pré-requis

-

Objectif

Disposer des outils nécessaires permettant d'exprimer au mieux l'adéquation de son profil de compétences au regard du profil de compétences déterminé dans le cadre du concours de Commissaire de police.

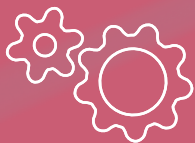
Contenu

- Parcours des différences de profil de compétences entre le cadre actuel du candidat et le cadre postulé.
- Mise en perspective des points forts et des points d'amélioration du candidat au travers de son parcours professionnel mais aussi extraprofessionnel (traits de personnalité, relations humaines et management).
- Co-construction d'un plan d'action de développement des compétences.
- Le cas échéant, sessions de suivi et de bilan.



TABLE MATIÈRES

32



Thématique
Appui et gestion

2025



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury
Tél: 065/325 822
Fax: 065/325 704
vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

04-02-25, 06-02-25, 10-02-25,
11-02-25, 14-02-25, 17-02-25

Durée

06H00

Coût

132 €

Formation continuée

Préparation aux épreuves de sélection du Concours Inspecteur principal de Police

Agrément 7792

Groupe-cible

Tout membre du cadre d'inspecteur de police étant dans les conditions pour présenter les épreuves du concours.

Conditions d'admission

Être inscrit aux épreuves de sélection à la date limite de rentrée des candidatures au concours.

Objectif

Disposer des outils nécessaires permettant d'exprimer au mieux l'adéquation de son profil de compétences au profil de compétences déterminé dans le cadre du concours d'Inspecteur principal de police.

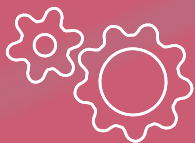
Contenu

- Parcours des différences de profil de compétences entre le cadre actuel du candidat et le cadre postulé.
- Mise en perspective des points forts et des points d'amélioration du candidat au travers de son parcours professionnel mais aussi extraprofessionnel (traits de personnalité, relations humaines et management).
- Co-construction d'un plan d'action de développement des compétences.
- Le cas échéant, sessions de suivi et de bilan.



TABLE MATIÈRES

33



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00 (2 X 04H00)

Coût

56 €

Formation continuée

Rappel des notions de base • Français

Agrément 6542

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Néant.

Objectif

Appliquer les règles de base en grammaire et en orthographe.

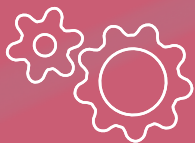
Contenu

- Principes grammaticaux, orthographiques et de syntaxe.
- Dictées.
- Boîte à outils.



TABLE MATIÈRES

34



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

24H00

Coût

200 € (Facturés par l'École des Secouristes-Ambulanciers)

Formation continuée

Secouriste d'entreprise

Agrément 4255

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog) devant être formé dans le cadre de l'AR du 15/12/2010 et du Règlement Général de la Protection du Travail (RGPT) • Articles 176 et 177).

Pré-requis

Néant.

Contenu

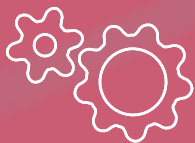
Cette formation est dispensée par l'École des Secouristes-Ambulanciers de l'IPFH (EPSAH), brevetés par le SPF Santé publique.

- Règles essentielles d'intervention • Sécurité • bilan vital • appel au secours avec respect des procédures de l'entreprise.
- Détresse respiratoire et désobstruction.
- Réanimation cardio-pulmonaire.
- Traumatismes : chutes, entorses, traumatismes crâniens.
- Plaies • Hémorragies • Amputation • Bandages.
- Brûlures thermiques, chimiques, électriques.
- Malaises : évaluation et positionnement.
- Intoxication par inhalation, ingestion, projection.
- Mise en situation traumatiques, plaies, brûlures.
- Mise en situation médicale, maladie, intoxication.
- Contenu et utilisation de la trousse de secours.



TABLE MATIÈRES

35



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

18/02/2025

Durée

06H00

Coût

100 € (Facturés par l'École des Secouristes-Ambulanciers)

Formation continuée

Secouriste d'entreprise • Recyclage annuel

Agrément 5049

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog) devant être formé dans le cadre de l'AR du 15/12/2010 et du Règlement Général de la Protection du Travail (RGPT) • Articles 176 et 177).

Pré-requis

Avoir suivi la formation Secouriste d'entreprise (agrément 4255) de 24 heures.

Contenu

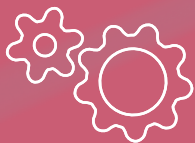
Cette formation est dispensée par l'École des Secouristes-Ambulanciers de l'IPFH (EPSAH), brevetés par le SPF Santé publique.

- Actualisation des connaissances concernant l'attitude générale face à un accident: sécurité, bilan, règles de base du secourisme.
- Réanimation cardio-pulmonaire: révision des gestes de la RCP.
- Mise en situation selon le type d'entreprise et les risques principaux qui y sont liés: chute, hémorragie, brûlure, maux cardiaques.



TABLE MATIÈRES

36



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Risques psycho-sociaux et bien-être au travail

Agrément 5897

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Connaître ses droits et devoirs en matière de risques psycho-sociaux (RPS) et bien-être au travail.
- Comprendre les notions et effectuer les démarches nécessaires dans ces matières.

Contenu

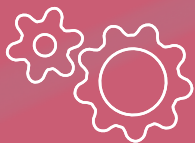
À la fin de la formation, le participant pourra connaître ses droits et devoirs dans ces thématiques, comprendre les notions et effectuer les démarches nécessaires.

- Législation.
- Concepts (RPS, harcèlement, violence, ...).
- Rôles des différents acteurs.
- Principes de prévention.
- Système de gestion des risques.
- Analyse de risques.
- Intervention psychosociale formelle et informelle.



TABLE MATIÈRES

37



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Risques psycho-sociaux et bien-être au travail à destination de la ligne hiérarchique

Agrément 7884

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée ayant au moins le grade d'Inspecteur principal et CaLog de niveaux A et B.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

Détecter chez soi et les membres de son personnel les signes avant-coureurs d'une situation à risque psychosocial et prendre les mesures pour en limiter les conséquences.

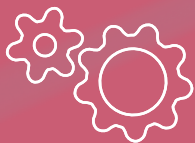
Contenu

- Législation.
- Concepts : harcèlement, violence, charge de travail et missions dédiées, conflits (générations, genre, relation d'autorité, ...), interférences privé/professionnel, ...
- Principes de prévention
- Recueil des informations pertinentes.
- Interventions psychosociales formelle et informelle.
- Relation d'aide et compétence d'écoute.
- Dilemme : entretien confidentiel/devoir de rapport à l'autorité.
- Cas pratiques et mises en situation sur base des expériences partagées par les participants.



TABLE MATIÈRES

38



Thématique

Appui et gestion



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Technoprévention • Notions de base

Agrément 3399

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

NB : Les personnes qui suivront cette formation ne sont en aucun cas reconnues comme conseiller en prévention cambriolage et ne pourront pas remettre d'avis complets concernant la sécurisation des habitations.

Condition d'admission

Avoir un intérêt prononcé pour tout ce qui touche à la prévention et pour les matières techniques (motivation).

Les personnes qui suivront cette formation continuée ne sont en aucun cas reconnues comme conseiller en prévention cambriolage.

Objectif

Attirer l'attention du citoyen sur la prise de mesures en matière de sécurisation de leur habitation et de leurs biens.

Contenu

Partie théorique

- La techno-prévention, ses origines, sa philosophie, la fonction de conseiller en techno-prévention, les outils proposés par la Direction Sécurité locale intégrale.
- Le rôle de l'agent de quartier / agent d'intervention, la déontologie.
- Les statistiques et modus operandi.
- Les mesures de sécurisation.
- La réduction d'impôt pour les investissements en sécurisation.
- Les bases de la sécurisation incendie + lien entre safety et security.

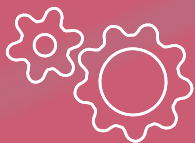
Partie pratique

- Présentation de photos d'une habitation particulière et réflexion en groupe sur la manière de le sécuriser.
- Présentation de matériel de sécurisation (technotrolley).



TABLE MATIÈRES

39



Thématique

Gestion de l'information

2025



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En 2025

Durée

08H00

Coût

112 €

Formation continuée

Approfondissement en RGPD et LPD pour les acteurs de la protection des données dans la police intégrée

Agrément 8362

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée ayant au moins le grade d'Inspecteur de police et CaLog de niveaux A, B et C.

Autres particularités du public cible :

- Data Protection Officer (Délégué à la protection des données).
- Conseiller en sécurité et en protection de la vie privée.
- Référent DPO/RGPD et/ou opérationnels désignés au sein d'une ZP/Sv Pol Fed.
- Chef de Corps (Responsable du Traitement).
- Personne gestionnaire d'un Traitement pour le compte du responsable de traitement.
- Personne alimentant le registre des traitements de la Police intégrée.

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Notions de base pour la protection des données dans la police intégrée ».

Objectif

Permettre aux DPO ainsi qu'aux autres acteurs de la gestion de la protection des données de :

- mettre en place les procédures et les moyens visant à garantir la sécurité des données traitées par la police intégrée par l'application du « privacy by design, by default » à la gestion d'une « data breach » ;
- réaliser des analyses d'impact complètes et structurées ;
- conseiller au mieux en termes de sécurité les autorités de la police fédérale/locale dont ils sont les « gardiens et conseillers » quant aux procédures et processus destinés à garantir la sécurité de nos traitements.

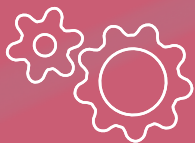
Contenu

- Rappel en lien avec la formation « Notions de base pour la protection des données dans la police intégrée » - EDA8361.
- Philosophie du privacy by design, privacy by default.
- Encodage dans RegPol (traitement de données, utilisation de caméras, avis DPO, analyse de divers encodages).
- Analyse d'impact (DPIA).
- Gestion d'une data breach.

... Suite



40



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En 2025

Durée

08H00

Coût

112 €

Formation continuée

Approfondissement en RGPD et LPD pour les acteurs de la protection des données dans la police intégrée (suite)

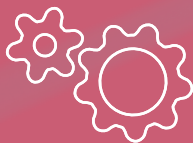
Agrément 8362

- Consultation sécuritaire et déontologique des banques de données policières et des applications police.
- Mesures à mettre en place au sein de son service pour sensibiliser le personnel à la consultation responsable et limitée des banques de données et des applications policières.



TABLE MATIÈRES

41



Cross
Signalement de
personne

Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

4/02/2025

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

BNG • Signalement urgent (CROSS)

Agrément 1641

Groupe-cible

Tout membre concerné de la police intégrée amené à effectuer de façon adéquate un (dé)signalement urgent et un avis urgent de recherche à l'aide des applications BNG mises à leur disposition.

Pré-requis

- Être familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique.
- Posséder au moins les savoirs qu'il est prévu d'acquérir, ainsi que les pré-requis y afférents, à l'issue des formations suivantes:
 - IPO-BNG-Théorie de base (1550).
 - IPO-BNG-Exploitation de base (1640) ou IPO-BNG-Exploitation (3045).

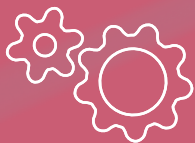
Objectifs

- Comprendre ses responsabilités, ses missions et son rôle en matière de signalement urgent-spécialisé ou généralisé-et d'avis urgent de recherche.
- Connaître les fonctionnalités du (dé)signalement urgent-spécialisé ou généralisé et de l'avis urgent de recherche.
- Connaître la finalité, les conditions d'utilisation, le fonctionnement et les règles d'application d'un (dé)signalement urgent-spécialisé ou généralisé-et de l'avis urgent de recherche.
- Comprendre les principes d'usage des écrans de l'application signalement urgent - spécialisé ou généralisé, de l'application mailing et de l'application CROSS.
- Décrire les obligations documentaires inhérentes au (dé)signalement urgent-spécialisé ou généralisé de manière à pouvoir informer un service de police dans le cadre des MAPNP (mesures à prendre non permanentes) lors de l'interception d'une entité.
- Décrire les conséquences par rapport aux signalements des entités dans les autres DB externes (Schengen, DIV), en ce compris la procédure « HIT Schengen » vers SIRENE.
- Naviguer dans les applications (dé)signalement urgent-spécialisé ou généralisé, CROSS et mailing opérationnel
- Enregistrer l'information policière à l'aide du (dé)signalement urgent-spécialisé ou généralisé.

... Suite



42



Cross
Signalement de
personne

Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

4/02/2025

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

BNG • Signalement urgent (CROSS) (suite)

Agrément 1641

- Rédiger et envoyer l'avis urgent de recherches et son suivi.
- Vérifier le (dé)signalement urgent-spécialisé ou généralisé-et au besoin le faire corriger ou faire des ajouts éventuels à l'aide de l'application BNG saisie ou via l'application CROSS.
- Rédiger et envoyer l'avis urgent de recherche à l'aide de l'application mailing.
- Utiliser les listes de distribution de destinataires ainsi que les autres types de choix de destinataires.
- Assurer les corrections et les ajouts à un avis urgent de recherche.

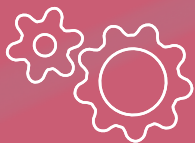
Contenu

- Module 1: Signalement urgent.
- Module 2: Avis urgent de recherche.



TABLE MATIÈRES

43



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Community policing and prevention of radicalisation (COPPRA) • End user

Agrément 3883

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Reconnaître les signes/les différentes phases de la radicalisation et du terrorisme.
- Assurer le suivi de l'information.
- Réagir face à des situations de radicalisme et/ou terrorisme dans le respect des principes du Community Policing.

Contenu

Introduction au programme COPPRA

- Rappel des principes du Community Policing.
- Stratégies européenne et belge.
- Objectifs du projet COPPRA.

La radicalisation

- Processus de radicalisation.
- Indicateurs de radicalisation.

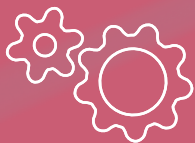
Idéologies et groupements radicaux et terroristes

- Nationalisme/séparatisme.
- Anarchisme (Anarchisme en général, Conspiration des cellules de feu).
- Extrême gauche.
- Extrême droite.
- Motivation religieuse.

... Suite



44



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Community policing and prevention of radicalisation (COPPRA) • End user (suite)

Agrément 3883

- Single issues (activistes animaliers et environnementaux).

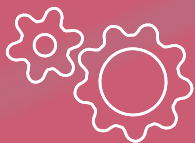
Plan radicalisme, flux d'information, conseils pratiques, Q&R, conclusions

- Introduction au Plan R (task forces nationale et locales, joint information box).
- Flux d'information comme décrits dans la MFO3.
- Conclusions de la formation.



TABLE MATIÈRES

45



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

120 € Inscription après le 01/01/2025

Formation continuée

Community policing and prevention of radicalisation (COPPRA) • En pratique

Agrément 5367

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Conditions d'admission

Avoir suivi la formation COPPRA end-user (N°3883).

Objectifs

- Pouvoir détecter les signes et les éléments de radicalisation et les gérer de manière adéquate en s'appuyant sur les principes et la philosophie du Community Policing.
- Mettre en pratique la matière acquise lors de la formation « COPPRA - end user ».

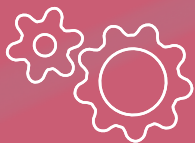
Contenu

- Dispositions relatives à la préparation et à la sécurité (Règles de fonctionnement, devoir de discrétion par rapport aux participants et scénarii, 13 règles d'or de la formation Coppra et utilisation du carnet de Coppra).
- Jeux de rôles.
- Débriefing et ajustement des mesures prises.
- Processus de radicalisation dans la réalité.
- Débriefing et évaluation finale.
- Jeux de rôles.
- Débriefing et ajustement des mesures prises.
- Processus de radicalisation dans la réalité.
- Débriefing et évaluation finale.



TABLE MATIÈRES

46



2024

Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

FOCUS@GPI – Trainer

Agrément 7267

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée.

Pré-requis

Néant).

Objectifs

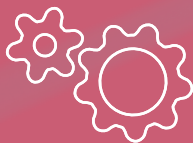
- Connaître les différentes applications reprises dans la plateforme FOCUS GPI et en comprendre la finalité et les conditions d'utilisation.
- Utiliser les différentes fonctionnalités de FOCUS GPI.
- Pouvoir transférer les connaissances acquises aux collègues.

Contenu

- Concept et contexte de focus.
- Connexion et exploitation des applications (Portail, écran d'accueil, menu des applications et paramètres personnels).
- Application contacts (contacts, filtres) et messages (messages, conversations).
- Application images (albums et images).
- Application recherche de personnes, véhicules, lieux, objets, éléments ISLP et entreprises (écran de recherche, intermédiaire et fiche de résultats).
- Application Police Maps (cartographie).
- Application incidents.
- Application ISLP (PV, fait judiciaire, moment, lieu, description, personnes, favoris).
- Application notes (prises et partages de notes) et tâches.



47



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

GALoP (ISLP-Admin-PPPV4) • Gestion administrative de la logistique et du personnel « module Agenda »

Agrément 6945

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée qui est régulièrement impliqué dans la gestion du personnel et de l'agenda au moyen de l'application Galop.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans le cadre de la gestion du personnel et de la logistique.
- Connaître le cadre légal dans lequel l'application Pol Office Module 018-GALop fonctionne.
- Connaître les règles de fonctionnement de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Connaître les objectifs et les possibilités d'exploitation de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Utiliser les différentes fonctionnalités de l'application Pol Office Module 018-GALoP en lien avec l'agenda.
- Assurer la gestion de l'agenda (maîtrise des activités, séquences et paramètres ainsi que la consultation des catalogues locaux,...).

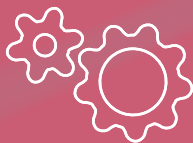
Contenu

- Les bases légales dans lesquelles l'application Pol Office Module 018-GALoP fonctionne.
- Les objectifs, les possibilités d'exploitation et les règles de fonctionnement de l'application Pol Office Module 018-GALoP-Agenda.
- Maîtrise des différentes activités, séquences et paramètres de l'agenda.
- Encodage des données dans l'agenda, suivi et modification des indemnités et inconvénients.
- Gestion et consultation du contenu des catalogues locaux concernant l'agenda.
- Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

48



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

06H00

Coût

42 €

Formation continuée

GALoP (ISLP-Admin-PPP4) • Gestion administrative de la logistique et du personnel « module Logistique »

Agrément 6949

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée qui est régulièrement impliqué dans la gestion de la logistique au moyen de l'application Galop.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Connaître les objectifs et les possibilités d'exploitation de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Connaître le cadre légal dans lequel l'application Pol Office Module 018-GALoP fonctionne.
- Connaître les règles de fonctionnement de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans le cadre des différents aspects de la gestion de la logistique.
- Utiliser les différentes fonctionnalités de l'application Pol Office Module 018-GALoP en lien avec la logistique.
- Assurer la gestion des différentes options dans l'entité « Logistique ».

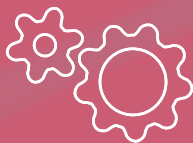
Contenu

- Les bases légales dans lesquelles l'application Pol Office Module 018-GALoP fonctionne.
- La terminologie spécifique à la gestion de la logistique.
- La présentation des différents écrans. La navigation d'une rubrique à l'autre. La gestion des données logistiques.
- La liaison des données entre elles. La création des seuils de stock.
- La vérification des données personnelles, rapport individuel, rapport inconvénients, fiche de contrôle, quotas/heures supplémentaires et données logistiques.
- La création d'un e-formulaire. La vérification de l'historique des e-formulaires.
- La consultation de l'agenda en ligne.
- La création d'un rapport BIRT.
- Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

49



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

24H00

Coût

168 €

Formation continuée

GALoP (ISLP-Admin-PPPV4) • Gestion administrative de la logistique et du personnel « module Personnel »

Agrément 6946

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée qui est régulièrement impliqué dans la gestion du personnel et de l'agenda au moyen de l'application Galop.

Pré-requis

Néant

Objectifs

- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans le cadre de la gestion du personnel.
- Connaître le cadre légal dans lequel l'application Pol Office Module 018-GALop fonctionne.
- Connaître les règles de fonctionnement de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Connaître les objectifs et les possibilités d'exploitation de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Utiliser les différentes fonctionnalités de l'application Pol Office Module 018-GALoP (ea: GPI48).
- Assurer la gestion du personnel (gérer et consulter les catalogues locaux communs et centraux,...).

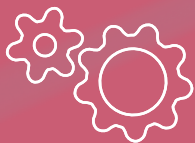
Contenu

- Les bases légales dans lesquelles l'application Pol Office Module 018-GALoP fonctionne.
- Les objectifs, les possibilités d'exploitation et les règles de fonctionnement de l'application Pol Office Module 018-GALoP.
- Modèle organisationnel de l'application.
- Gestion du personnel.
- Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

50



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

152H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Gestionnaire fonctionnel

Agrément 0825

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel, CaLog) amené à exercer une fonction de gestionnaire fonctionnel ISLP.

Conditions d'admission/Pré-requis

Le candidat (opérationnel/CaLog) est familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique police.

Pour les candidats CaLog, avoir en plus une connaissance de base du cadre légal dans le domaine de la police judiciaire, administrative et en matière de circulation.

Objectif

Exercer la fonction de gestionnaire fonctionnel au sein de sa zone de police/unité de manière autonome.

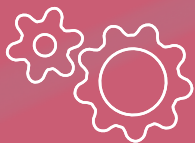
Contenu

- Cadre légal et réglementaire.
- Missions, responsabilité et rôle du Gestionnaire fonctionnel dans le processus de gestion et du traitement de l'information.
- Directives relatives à la gestion et au traitement de l'information policière.
- Structure et contenu de la BNG.
- Gestion et exploitation des modules ISLP (information-intervention-Traitement EPO+Enquêtes-FNC+listes + registres).
- Fonctionnalités des diverses applications de l'ISLP (ACC/LORI/POL BACC/ Focus/QUERY).
- Configuration locale.
- Traitement informations policières (roulage, judiciaire).
- Contrôle et correction du contenu des (dé)signalements urgents.
- Registres externes.
- Queries (fonctionnalités).
- Albuphot (fonctionnalités).
- Applications d'alimentation.



TABLE MATIÈRES

51



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

32H00

Coût

224 €

Formation continuée

Assistant gestionnaire fonctionnel

Agrément 7798

Groupe-cible

Tout membre du cadre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis et conditions d'admission

- Exercer ou être amené à exercer une fonction d'assistant gestionnaire fonctionnel ISLP au sein d'une zone de police.
- Être familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique.
- Pour les membres du CaLog : avoir une connaissance de base du cadre légal dans le domaine de la police judiciaire et en matière de circulation.
- Être capable d'utiliser un module de prise de connaissance, le module de traitement judiciaire non roulage et de maîtriser la reprise d'objets (= entités).
- Avoir suivi des formations utiles en matière de gestion et traitement de l'information policière est un atout.

Objectifs

Sous la conduite du gestionnaire fonctionnel, exécuter le contrôle de qualité et de légalité des informations policières enregistrées et au besoin enregistrer l'information policière à l'aide de l'ISLP dans le respect des critères de qualité et de légalité y afférents.

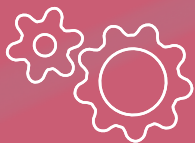
Contenu

- Introduction générale
 - La fonction d'assistant gestionnaire fonctionnel ISLP.
 - Directives relatives à la gestion et au traitement de l'information policière.
 - Introduction au concept de gestion de l'information policière.
 - Structure et contenu de la BNG (Les entités et leurs liaisons ; Fait concret ; Fait non concret ; Enquête et BNG/ Roulage).
 - Directives relatives à l'alimentation des statistiques policières en matière d'accidents de roulage.

... Suite



52



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

28H00

Coût

224 €

Formation continuée

Assistant gestionnaire fonctionnel (suite)

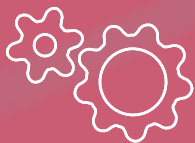
Agrément 7798

- ISLP
 - Introduction à l'ISLP.
 - Traitement des informations policières (Police judiciaire ; Police de la circulation).
 - Queries (fonctionnalités).
- Exploitation
 - Applications d'exploitation.
 - Consultation.
 - DIV.
 - Portal.
 - RRN.
 - SIDIS.
 - Doc Pers.



TABLE MATIÈRES

53



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

IPO-BNG-Fusion Personnes-Utilisateur final

Agrément 3260

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée titulaire du brevet de gestionnaire fonctionnel.

Pré-requis

- Posséder une connaissance approfondie de la BNG-Centrale (Saisie centrale, validation centrale...).
- Être détenteur des brevets des formations suivantes :
 - IPO-BNG-Théorie de base ;
 - IPO-BNG-Exploitation de base (1640) ou IPO-BNG-Exploitation (3045).
- IPO-BNG-Brevet de la formation fonctionnelle gestionnaire-fonctionnel ISLP-BNG (EDA 0825).

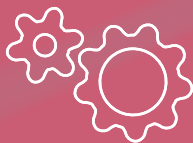
Objectif

Assurer la qualité des données de la BNG par la fusion d'entités « personnes » au moyen du module « FUSION ».

Contenu

- Introduction et contexte général.
- Processus de travail « Fusion ».
- Principes généraux.
- Règles.
- Utilisation du module « Fusion » :
 - Démonstrations de navigation ;
 - Exercices sur base de scénarios donnés.





Thématique

Gestion de l'information

2025



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury
Tél: 065/325 822
Fax: 065/325 704
vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En 2025

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Notions de base pour la protection des données dans la police intégrée

Agrément 8361

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police intégrée.

Pré-requis

-

Objectif

Permettre aux membres de la police intégrée de pouvoir :

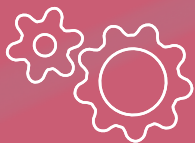
- respecter la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel ;
- répondre aux interrogations des citoyens quant à leurs droits en matière de protection des données à caractère personnel.

Contenu

- Origine du RGPD et de la LPD.
- Impacts de la nouvelle réglementation sur les articles de Loi belge.
- Notions de base RGPD et LPD (champs d'application, nomenclature et définition de la réglementation, principes relatifs au traitement des données à caractère personnel (finalités du traitement), licéité du traitement, notion de consentement, traitement portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel, droits des personnes concernées, limitations, responsable du traitement et sous-traitant.
- Missions et tâches du DPO (Data Protection Officer).
- Missions du COC (Organe de contrôle de la police intégrée).
- Transfert et traitement des données.
- Principe de « compliance » et « d'accountability ».
- Philosophie du privacy by design, privacy by default.
- Présentation du RegPol.
- Définition d'une Data Breach (perte de données) et réactions face à celle-ci.
- Banques de données policières et applications police visées par la réglementation.
- Impact du RGPD et LPD sur les consultations BNG.



55



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

PolInfo-Pol Office-Bepad (Mod 60) • Gestion des événements

Agrément 6632

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel ou CALog de niveau A, B et C de la police intégrée qui travaille effectivement dans la matière faisant l'objet du dossier d'agrément.

- Avoir une connaissance approfondie tant théorique que pratique pour pouvoir gérer efficacement les événements en matière de police administrative.
- Être familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique.

Pré-requis

- Avoir pris connaissance du livre II police administrative de la MFO3.
- Avoir des connaissances de base des principes généraux en matière de police administrative.
- Être familiarisé à Windows.

Objectifs

- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans la gestion des événements en police administrative.
- Connaître le cadre légal dans lequel l'application Bepad fonctionne, les règles de l'application Bepad en matière de traitement des données concernant les événements en police administrative et les objectifs et les possibilités d'exploitation de l'application Bepad.
- Utiliser les différentes fonctionnalités de l'application Bepad.
- Assurer le suivi en ce qui concerne l'alimentation des données en police administrative.

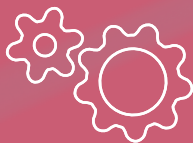
Contenu

- Raison d'être de l'application dans le cadre du traitement de l'information policière opérationnelle.
- Modèle organisationnelle de Bepad.
- MFO3 Livre II-Police administrative.
- Gestion des événements (créer, modifier, transférer, annuler...).
- Gestion des renforts.



TABLE MATIÈRES

56



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

PolInfo • BNG-ISLP • Gestionnaire fonctionnel QUERY

Agrément 6106

Groupe-cible

Les membres des cadres opérationnels et CALog, gestionnaire fonctionnel (avoir suivi la formation fonctionnelle GF 0825) et/ou analyste stratégique.

Pré-requis

Avoir une bonne connaissance d'Excel et des tableurs en général et avoir une bonne connaissance de l'environnement ISLP.

Contenu

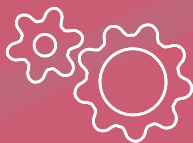
À la fin de la formation, le participant connaîtra les principes de fonctionnement d'une query et sera capable d'en créer.

- Module query.
- Programmation de l'exécution.
- Gestion des droits.
- Banque de données ISLP.
- Configuration.
- Affichage des résultats.



TABLE MATIÈRES

57



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

PollInfo • Gestion des saisies pénales et administratives (16IBN) Train the Trainer • Manager

Agrément 5508

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CALog) de la police locale désigné au sein de sa zone pour dispenser la formation « PollInfo-Gestion des saisies pénales et administratives (16IBN) - End user » (EDA 5509) sous forme de coaching.

Pré-requis

Posséder au minimum les savoirs requis à l'issue de la formation suivante :

- IPO-BNG-Théorie de base (1550).
- IPO-BNG-Feedis-Utilisateur final (1097 ou 3049) ou IPO-BNG-ISLP-Utilisateur final (1106).

Avoir pris connaissance de la directive sur la gestion des biens saisis et ses fiches annexes.

Le Trainer doit avoir accès à l'application dès le premier jour de la formation. Pour ce faire, le gestionnaire fonctionnel de la ZP d'appartenance du trainer demandera au préalable l'accès à l'application via la procédure standard prévue dans la MF03/ Fiche D41.

Objectifs

Utiliser l'application « IPO-BNG-Pol Office-Gestion des saisies pénales et administratives (16IBN) » pour gérer et traiter les saisies et les pièces à conviction en respectant les procédures légales et réglementaires en la matière.

Contenu

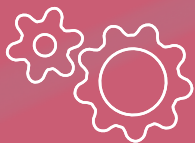
Module 1 à 3: les aspects légaux et de procédures, ainsi que le fonctionnement de base de l'application informatique

- Directives relatives à la gestion et au traitement des saisies.
- Notions de base et définitions en matière de saisies.
- Le dossier pénal.
- Possibilités et fonctionnalités de l'application « IPO-BNG-Pol Office-Gestion des saisies pénales et administratives (16IBN) ».

... Suite



58



Pacos

Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

PollInfo • Gestion des saisies pénales et administratives (16IBN) Train the Trainer • Manager (suite)

Agrément 5508

- Raison d'être de l'application et interactions avec d'autres outils de rédaction, d'enquête et de gestion.
- Plus-value de l'application dans la gestion des saisies.

Modules 4 à 8 : les grandes étapes de la gestion, basées sur la définition des rôles des principaux acteurs

- Les objets saisis.
- La livraison d'objets.
- La réception d'objets.
- La gestion du stock.
- Les responsabilités dans le cadre de la gestion des saisies en tant qu'utilisateur, manager ou super manager.

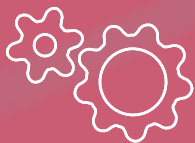
Module 9 : la formation des membres du personnel qui endosseront le rôle de Manager (et super Manager) dans son entités

- Le gestionnaire de saisie (Manager).



TABLE MATIÈRES

59



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

28 €

Formation continuée

Protection des données à caractère personnel : le registre des traitements de la police intégrée • ReTaP

Agrément 6684

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée ayant au moins le grade d'Inspecteur principal ou CALog de niveaux A ou B.

Pré-requis

Posséder une connaissance de base de la législation (GDPR, Directive...).

Objectif

Opérer des traitements de données, de l'alimentation du registre en respectant les nouvelles réglementations en la matière.

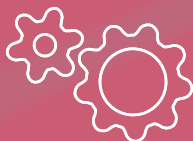
Contenu

- Contexte législatif: Règlement 2016/679 (GDPR) & Directive 2016/680, article 25/8 LFP:
 - Rappel des principaux concepts juridiques en la matière.
 - Exposé des grands changements et nouveautés (suppression de la déclaration préalable à la CPVP, obligations du responsable de traitement...).
- Règles de gestion: degré de protection, accès de l'organe de contrôle,...
- Présentation du Registre spécifique à la police intégrée (formulaire sur SharePoint):
 - Description et explication de tous les champs repris dans le Registre.



TABLE MATIÈRES

60



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

06H00

Coût

42 €

Formation continuée

RAAVIS • IPO-BNG-Pol Office-Étrangers-Séjour irrégulier •
Territoire-End users (Mod. 046)

Agrément 3829

Groupe-cible

Membres de la police fédérale et locale opérationnel et CaLog amené à utiliser l'application dans le contexte d'un contrôle sur le territoire.

Pré-requis

- Avoir une connaissance suffisante du processus de contrôle d'un étranger.
- Avoir pris connaissance du cadre légal et réglementaire en la matière.

Objectifs

- Posséder les connaissances nécessaires pour utiliser de façon adéquate l'application.
- Participer à une meilleure coordination, assurer le suivi et la qualité des informations échangées entre l'Office des Etrangers (OE) et les services de la police intégrée à la suite de l'interception d'un étranger en séjour irrégulier ou dans le cadre des demandes de visas à la frontière.

Contenu

Module 1 - Introduction générale : Contexte et objectifs de la formation, Rôles, missions et responsabilités des principaux acteurs, Flux de l'information relatif aux rapports à la frontière ou aux rapports administratifs, Demandes de visas ainsi que les principes et règles y afférentes.

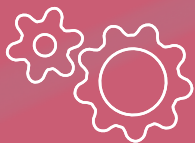
Module 2 - Introduction à l'utilisation d'un module Pol Office (Environnement Pol Office)

Module 3 - Création d'un rapport et suivi : Possibilités et fonctionnalités de l'application, Création d'un rapport, Duplication sur base d'un document existant, Création d'un document à l'aide d'un template, Recherche d'un rapport à l'aide du filtre, Suivi du statut d'un rapport, Prise de connaissance de la décision de l'OE et notification, Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

61



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

RIO 3 • PoI Office Module 059 • End users

Agrément 6557

Groupe-cible

Tous les membres de la police intégrée régulièrement impliqués dans la gestion de la correspondance en tant qu'utilisateur.

Pré-requis

Posséder une connaissance de base de l'environnement Windows.

Objectifs

- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans le système de correspondance.
- Connaître les standards en matière de rédaction, diffusion et enregistrement de la correspondance.
- Rédiger et enregistrer les différents documents destinés à la correspondance en respectant les standards.

Contenu

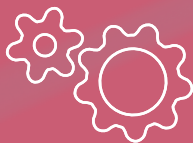
À la fin de la formation, le participant comprendra son rôle et ses responsabilités dans le système de correspondance, il connaîtra les standards en matière de rédaction, diffusion et enregistrement de la correspondance et il pourra rédiger et enregistrer les différents documents destinés à la correspondance en respectant les standards.

- Description générale de RIO3 (Architecture, Demande d'installation et d'accréditation).
- Affiche et recherche des pièces enregistrées.
- Gestion des tables (nationales, locales, de l'unité).
- Paramètres du registre.
- Préférences personnelles.
- Enregistrement de la correspondance.
- Exercice final.



TABLE MATIÈRES

62



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

RIR

Agrément 3770

Groupe-cible

Tout membre de la police locale (opérationnel, CaLog) amené à alimenter et exploiter l'application RIR la BNG/Index contenant les RIR et les DOS (Enquêtes).

Conditions d'admission - Pré-requis

- Être familiarisé avec l'environnement informatique de bureautique.
- Posséder au moins les savoirs qu'il est prévu d'acquérir, à l'issue de la formation IPO • BNG • Théorie de base (1550).
- Avoir pris connaissance de la MFO-3 et plus particulièrement le livre 1 relatif à la gestion et au traitement de l'information de police judiciaire.

Objectifs

Rédiger des RIR tout en respectant le cadre légal et réglementaire relatif à la gestion de l'information opérationnelle.

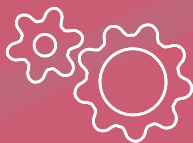
Contenu

- Introduction générale.
 - Objectifs de la formation ;
 - Cadre légal et réglementaire relatif à la gestion de l'information opérationnelle ;
 - Missions, rôle et responsabilités dans le processus d'enregistrement de l'information policière ;
 - Conditions d'utilisation des informations recueillies ;
 - Finalité de l'information policière non concrète.
- Rédaction RIR.
- Module FNC/Enquête de l'ISLP - Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

63



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Sharepoint online

Agrément 7384

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel ou CaLog de la police intégrée reconnu comme éditeurs de sites de communication ou de sites d'équipe dans le cadre de l'utilisation de Sharepoint.

Conditions d'admission - Pré-requis

- Être de préférence : gestionnaire d'applications, gestionnaire fonctionnel, responsable de site, secrétaire, collaborateur administratif et disposer d'une expérience pédagogique.
- Être familiarisé avec l'environnement informatique et bureautique.
- Disposer de la connaissance de base de Microsoft Office et de l'utilisation d'un navigateur.
- Porter de l'intérêt à une nouvelle manière de gérer des informations et des documents.

Objectifs

- Comprendre son rôle et ses responsabilités dans le cadre de la mise en place de Sharepoint microsoft online en tant qu'éditeurs de sites de communication ou de collaborateurs de sites d'équipe.
- Connaître et appliquer les fonctionnalités de Sharepoint.
- Connaître les objectifs et les possibilités d'exploitation de Sharepoint.
- Mener des actions d'apprentissage dans le cadre du fonctionnement de Sharepoint.

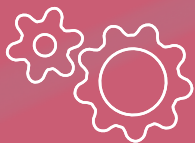
Contenu

- Sharepoint (Raison d'être et description).
- Création d'un site d'équipe via teams.
- Structure et navigation dans Sharepoint Online.
- Listes, bibliothèques et applications.
- Pages de site.
- Gestion de base d'un site sharepoint.
- Recherches.



TABLE MATIÈRES

64



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Traitement de l'information policière opérationnelle par le cadre CALog

Agrément 7485

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel, CaLog).

Pré-requis

-

Objectifs

- Connaître les ressources documentaires disponibles et les modalités d'accès.
- Être capable de traiter les informations policières opérationnelles dans le respect du cadre légal et réglementaire.

Contenu

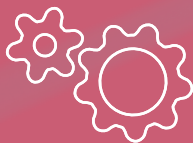
Le cadre légal et réglementaire

- Les acteurs, le rôle et les missions du Data Protection Officer (DPO).
- Les différents types de banques de données.
- Les conditions de traitement par les membres du personnel CALog.
- Les conditions et modalités d'un accès légitime aux bases de données et l'utilisation du motif de consultation.
- Les points d'attention dans un fonctionnement régulier.
- Databreach et incident de sécurité.
- L'organe de contrôle de l'information policière (COC).



TABLE MATIÈRES

65



Thématique

Gestion de l'information



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Visionnage en temps réel d'images de caméras de surveillance installées dans les lieux ouverts

Agrément 5585

Groupe-cible

- Tout membre de la police intégrée (opérationnel ou CaLog);
- Les militaires mis à disposition du cadre administratif et logistique des services de police durant la période précédant leur nomination au sein du cadre administratif et logistique;

Amenés à visionner en temps réel les images de caméras de surveillance installées dans des lieux ouverts

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Visionner des images en temps réel dans les limites de sa fonction, son rôle et ses compétences dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des lieux publics, et en respectant la législation caméra et la RGPD.
- Identifier les infractions.
- Récolter les informations, les stocker, les traiter et les transmettre en respectant la législation en la matière.

Contenu

Théorie

- La législation sur la vie privée et la surveillance par caméra.
- Les principes de droit pénal et d'ordre public.
- La fonction d'opérateur et déontologie.

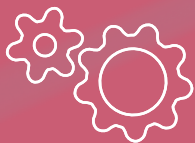
Pratique

- Système de surveillance par caméra.
- Principes d'observation.
- Rédaction de rapports.
- Communication avec les services d'intervention.



TABLE MATIÈRES

66



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

03/03/2025, 26/03/2025,
07/04/2025, 28/04/2025

Durée

08H00

Coût

141€ pour les inscriptions reçues à
partir du 22 juin 2023

Formation continuée

Breaching light (S'introduire en cas d'urgence)

Agrément 7134

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à opérer en première ligne dans un service d'intervention.

Pré-requis & conditions d'admission

- Avoir l'accord du Chef de corps
- Le jour de la formation, être en possession :
 - du matériel pour ouverture fine (un kit outils 1104-G ZIE H-FIX Glock, une pince grippe, une pince à long bec plat, un aimant télescopique, une lampe frontale, un spray d'huile de coupe);
 - 5 à 10 barillets/apprenants.

Objectifs

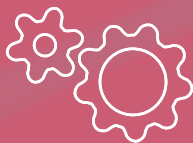
- Connaître et comprendre les conditions légales pour pénétrer dans une habitation.
- Connaître et comprendre les moyens et techniques breaching.
- Appliquer les techniques adéquates en fonction de la finalité urgente ou non urgente.

Contenu

- Légalité des actions en la matière.
- Analyse des points d'entrée (porte, fenêtre, portail...).
- Présentation et utilisation des moyens et techniques breaching.



67



Thématique

Maîtrise violence et sports

2024



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

100 €

Formation continuée

Appui du team canin de patrouille, capture et neutralisation des chiens errants/dangereux et premiers soins après morsure

Agrément 3185

Groupe-cible

- Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.
- Tout membre (opérationnel ou CaLog) de la police intégrée amené à faire appel à un team canin pour un appui lors d'une intervention.

Pré-requis & conditions d'admission

Néant.

Objectifs

Intervenir de façon correcte, avec un maximum de sécurité et dans le respect du bien-être animal lors d'un contrôle avec un team canin ou dans le cadre de la capture et la neutralisation d'un chien errant/dangereux.

Contenu

Partie théorique

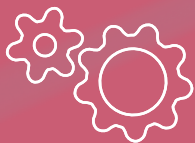
- Historique et discipline des chiens de police.
- Différents types de signaux de communication, comportements, sens et agressivité du chien.
- Stimuli menaçant pour le chien.
- Dangers du chiens et principes de sécurité.
- Présentation du matériel de capture et de leurs avantages/inconvénients.
- Modalités pour la demande d'appui canin.
- Répartition des tâches lors d'un appui canin ainsi que les avantages et inconvénients.
- Enregistrement des incidents de morsure.
- Premiers soins – lésions par morsure.

Partie pratique

- Approche et interpellation.
- Contrôle de personnes à pied.
- Contrôle de véhicules.
- Contrôle bâtiments.
- Capture de chiens errants/dangereux.



68



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaires de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Régis Leleux

Tél: 065/325 775

regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

420H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Chien et maître-chien de patrouille

Agrément 2824

Groupe-cible

Être membre opérationnel du cadre de base ou du cadre moyen de la police intégrée.

Conditions d'admission

- Être désigné pour exercer une fonction de maître-chien de patrouille.
- Disposer d'un chien agréé administrativement.

Dispenses partielles

Les détenteurs du brevet qui forment un team avec un nouveau chien agréé, autre que celui avec lequel ils avaient à l'origine obtenu le brevet, peuvent, sur base de preuves concrètes de compétence qui peuvent être présentées par le candidat ou prouvées par une ou plusieurs épreuves théoriques et/ou pratiques, être dispensés :

- des volets 1 et/ou 2 pour le maître-chien ;
- des volets 3,4,5,6 et/ou 7 pour le team complet.

La décision de l'octroi d'une dispense et de la présentation éventuelle, dans ce cadre, des épreuves pratiques ou théoriques est prise par une commission.

Objectifs

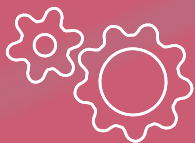
- Intervenir en divers endroits et situations, dans le respect des normes légales, avec un chien de patrouille.
- Maîtriser son chien en toutes circonstances et pouvoir appliquer les techniques de défense de manière progressive.
- Intervenir de façon correcte, avec un maximum de sécurité et dans le respect du bien-être animal, face à des chiens dangereux.
- Rédiger les documents administratifs et PV en lien avec la fonction.
- Apporter les premiers soins aux personnes et aux chiens.

... Suite



TABLE MATIÈRES

69



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaires de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Régis Leleux

Tél: 065/325 775

regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

420H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation
avant chaque session

Formation fonctionnelle

Chien et maître-chien de patrouille (Suite)

Agrément 2824

Contenu

PARTIE I : APTITUDES DE BASE (min 260 hr)

Volet 1: Cadre général de la formation.

Volet 2: Connaissances théoriques (Test théorique éliminatoire).

Volet 3: Appel.

Volet 4: Accoutumance et agility.

Volet 5: Travail de défense de base (appel et défense du maître).

Volet 6 : Obéissance.

Volet 7 : Travail de défense complet et technique d'intervention dans différentes situations opérationnelles.

PARTIE II : TECHNIQUES PARTICULIERES (min 160 hr)

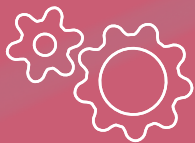
Volet 8: Formation opérationnelle.

Examen pratique.



TABLE MATIÈRES

70



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaires de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Régis Leleux

Tél: 065/325 775

regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

38H00 (Par groupe de 12 participants)

Coût

660 €

Formation continuée

Recyclage « Maître-chien » de patrouille

Agrément 3823

Groupe-cible

Tout maître-chien de patrouille de la police intégrée.

Pré-requis

Être détenteur du brevet de Maître-chien de patrouille et disposer d'un chien agréé opérationnel, utilisé par le service sur base régulière.

Contenu

L'arrêté ministériel portant fixation des conditions pour l'agrément du chien de police du 25/06/2008 prévoit une formation continuée de 38 heures par an et une évaluation par semestre.

Le dossier de référence prévoit une division de cette période en deux parties de formation de 19 heures avec une évaluation intégrée.

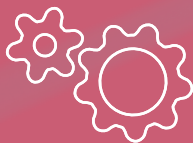
Les deux parties sont suivies dans la même année civile et sont séparées d'au moins 4 mois.

- Maîtrise du chien.
- Accoutumance et agility.
- Travail de défense.
- Techniques particulières.
- Nouvelles compétences techniques.



TABLE MATIÈRES

71



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00 (via Teams)

Coût

28 €

Formation continuée

Excited Delirium Syndrome - Module 1 - Trainer (EDS)

Agrément 7453

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à former le personnel de sa zone à cette problématique.

Pré-requis et conditions d'admission

Disposer du brevet Maîtrise de la violence avec ou sans arme à feu.

Objectifs

- Reconnaître les indicateurs d'Excited Delirium Syndrome et en évaluer les dangers potentiels.
- Gérer la situation et la personne de la manière la plus optimale possible afin de faciliter l'intervention des professionnels de la santé, dans les limites de ses propres ressources et possibilités.
- Pouvoir transférer les connaissances acquises aux collègues.

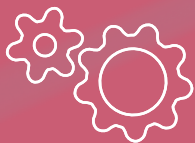
Contenu

- Définition de l'EDS et des facteurs de déclenchement.
- Indicateurs de l'EDS.
- Conséquences et dangers potentiels.
- Rôles du dispatching, des équipes intervenantes et des autres partenaires multidisciplinaires.
- Plan d'intervention.
- Actions après l'intervention et en cas de décès lors de l'intervention.
- Études de cas.



TABLE MATIÈRES

72



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

56 €

Formation continuée

Excited Delirium Syndrome - Module 2

Agrément 7560

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Conditions d'admission

- Disposer du brevet Maîtrise de la violence avec ou sans arme à feu.
- Avoir suivi la formation EDS – Module 1 Trainer (EDA 7453).

Objectifs

- Reconnaître les caractéristiques de l'EDS, en évaluer les dangers potentiels et, dans les limites de ses propres ressources et possibilités, approcher la situation de crise de la manière la plus optimale possible, immobiliser la personne et permettre une intervention médicale professionnelle en toute sécurité.
- Appliquer de manière correcte une technique d'intervention EDS appropriée à la situation et en respectant les règles de sécurité.

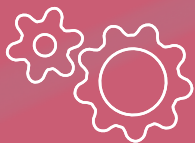
Contenu

- Matrice décisionnelle EDS.
- Importance d'une intervention correcte.
- Reconnaissance des caractéristiques de l'EDS.
- Conséquences physiques et zone de danger en cas d'EDS.
- Application du principe du périmètre dynamique.
- Rôle des différents partenaires sur le terrain.
- Plan d'intervention avec la discipline médicale dans une approche proactive de l'EDS.
- Traitement et débriefing après l'intervention.
- Actions en cas de décès lors de l'intervention avec une suspicion de délire agité.
- Communication avec le dispatching.
- Exercices pratiques - Démonstration/exécution - Jeux de rôles.



TABLE MATIÈRES

73



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

120 €

Formation continuée

Identification explosifs • End user

Agrément 6388

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectif

Identifier de la manière la plus sûre un incident avec explosifs.

Contenu

- Connaissance de base des matières explosives.
- Munition conventionnelle (UXO).
- Fouille préventive et répressive.
- Explosion-post blast.

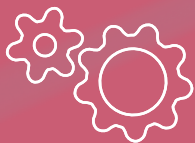
Personne de contact pour les renseignements techniques

Vincent Amand
Tél: 065/325 744
vincent.amand@hainaut.be



TABLE MATIÈRES

74



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

Du 14-05-2024 au 04-04-2025

Durée

332H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Maîtrise de la violence • Contrainte avec arme à feu

Agrément 2388

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à exercer la fonction de spécialiste en maîtrise de la violence.

Pré-requis et conditions d'admission

- Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives.
- Avoir reçu un avis positif du Chef de corps/Chef de service.
- Avoir réussi un test écrit portant sur les dispositions légales et déontologiques relatives à l'utilisation de la contrainte et de la violence.
- Avoir réussi le test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation.

Objectifs

Encadrer et dispenser les formations et entraînements en matière de maîtrise de la violence, contrainte avec arme à feu, au sein de sa zone de police/unité.

Contenu

Volet 1 : Compétences générales

- Aspects légaux, réglementaires, déontologiques et sécurité physique.
- Aspects psychosociaux.
- Psychopédagogie.
- Tactiques d'intervention policière • Théorie.
- Utilisation du spray au poivre.
- Évaluation certificative.

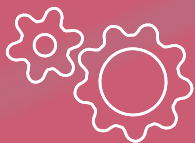
Volet 2 : Perfectionnement contrainte avec arme à feu

- Armement.
- Méthodes et techniques.
- Moyens et infrastructures.
- Contrainte SANS arme à feu.
- Tactiques d'intervention policière • Pratique.
- Travail pratique.
- Évaluation certificative.



TABLE MATIÈRES

75



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

Du 21-01-2025 au 04-04-2025

Durée

146H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Maîtrise de la violence • Perfectionnement contrainte avec arme à feu (pour les SP SAAF)

Agrément 2389

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis et conditions d'admission

- Être détenteur du brevet Spécialistes Maîtrise de la violence, contrainte sans arme à feu (EDA 2386).
- Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives.
- Avoir reçu un avis positif du Chef de corps/Chef de service.
- Avoir réussi le test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation.

Objectifs

Acquérir les compétences afférentes à la contrainte avec arme à feu afin de pouvoir encadrer et dispenser les formations et entraînements en matière de maîtrise de la violence, contrainte avec et sans arme à feu, au sein de sa zone de police/unité.

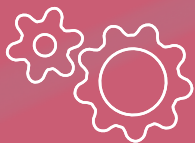
Contenu

- Armement
- Méthodes et techniques
- Moyens et infrastructures
- Travail pratique
- Évaluation certificative



TABLE MATIÈRES

76



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

354H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Maîtrise de la violence • Contrainte sans arme à feu

Agrément 2386

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à exercer la fonction de spécialiste en maîtrise de la violence.

Pré-requis et conditions d'admission

- Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives.
- Avoir reçu un avis positif du Chef de corps/Chef de service.
- Avoir réussi un test écrit portant sur les dispositions légales et déontologiques relatives à l'utilisation de la contrainte et de la violence.
- Avoir réussi le test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation.

Objectifs

Encadrer et dispenser les formations et entraînements en matière de maîtrise de la violence, contrainte sans arme à feu, au sein de sa zone de police/unité.

Contenu

Volet 1 : Compétences générales

- Aspects légaux, réglementaires, déontologiques et sécurité physique. Aspects psychosociaux.
- Psychopédagogie.
- Tactiques d'intervention policière • Théorie.
- Utilisation du spray au poivre.
- Évaluation certificative.

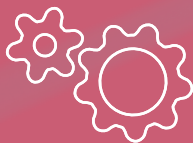
Volet 2 : Perfectionnement contrainte sans arme à feu

- Base technique et physiologique de l'entraînement.
- Utilisation des différents matraques (télescopique, fixe, longue).
- Travailler à mains nues. Contrainte avec arme à feu.
- Tactiques d'intervention policière • Pratique.
- Travail pratique.
- Évaluation certificative.



TABLE MATIÈRES

77



Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

186H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Maîtrise de la violence • Perfectionnement contrainte sans arme à feu (pour les SP AAF)

Agrément 2387

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis et conditions d'admission

- Être détenteur du brevet Spécialistes Maîtrise de la violence, contrainte avec arme à feu (EDA 2388).
- Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives.
- Avoir reçu un avis positif du Chef de corps/Chef de service.
- Avoir réussi le test d'admission spécifique inhérent à la spécialisation.

Objectifs

Acquérir les compétences afférentes à la contraintes sans arme à feu afin de pouvoir encadrer et dispenser les formations et entraînements en matière de maîtrise de la violence, contrainte avec et sans arme à feu, au sein de sa zone de police/unité.

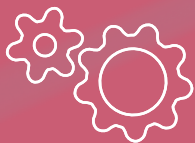
Contenu

- Base technique et physiologique de l'entraînement.
- Utilisation des différentes matraques (télescopique, fixe, longue).
- Travailler à mains nues.
- Travail pratique.
- Évaluation certificative.



TABLE MATIÈRES

78



Thématique

Maîtrise violence et sports

2025

Formation continuée

MV-Recyclage 2025 « Spécialiste en maîtrise de la violence contrainte AVEC et SANS arme à feu »-Intégration « PITIP GPI 48 Baseline » dans les domaines CAAF et CSAF

Agrément 8542

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée, titulaire du brevet Spécialiste Maîtrise de la violence contrainte avec et/ou sans arme à feu.

Conditions d'admission

Avoir le droit de porter toutes les armes individuelles et collectives.

Objectif

Intégrer les techniques de contrainte sans arme à feu et de contrainte avec arme à feu dans le domaine des techniques d'intervention policière (fiches Baseline).

Contenu

Module 1 : Philosophie Baseline-légalité

Module 2 : Pratique - Intégration des techniques de contrainte sans arme à feu dans le domaine des techniques d'intervention policière.

Module 3 : Pratique - Intégration des techniques de contrainte avec arme à feu dans le domaine des techniques d'intervention policière (uniquement arme de petit calibre).



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

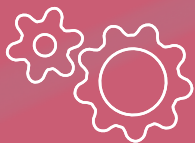
08H00

Coût

À déterminer



79



2025

Thématique

Maîtrise violence et sports



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Manuël De Maeseneire

Tél: 065/325 758

Fax: 065/325 704

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

2025

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Utilisation occasionnelle d'un vélo par un policier

Agrément 8447

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Conditions d'admission

Disposer, pendant toute la durée de la formation, d'une bicyclette de service électrique ou non-électrique équipée conformément à la législation (Art. 82 AR 01/12/1975).

- Se munir, pour la durée de la formation, d'un gilet pare-balles idéalement adapté à l'utilisation du vélo et d'une boîte de 50 cartouches d'exercice de type simunition FX.
- Savoir rouler à vélo (condition physique minimale).

Remarque : dans le cas où des agents de police ne disposent pas d'une arme à feu, la formation sera adaptée à leur armement.

Objectif

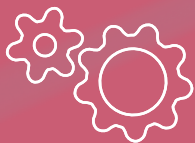
À la fin de la formation, le membre opérationnel, qui doit utiliser un vélo de manière ponctuelle pour un déplacement et qui devrait être amené à gérer une situation policière, aura les aptitudes pour intervenir légalement en toute sécurité.

Contenu

- Cadre théorique.
- Aptitudes et techniques à bicyclette (Techniques de base en matière de conduite à vélo et parcours standardisé d'aptitudes à vélo).
- Utilisation de la contrainte et gestion de la violence (Techniques de contrôle, de défense et d'interception, d'arrestation, utilisation d'armes à feu en cas d'efforts accrus, combinée aux techniques de base en matière de conduite à vélo, techniques de chute à vélo).
- Matériel, équipement et réglage.



80



Thématique

Police administrative



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

56H00 (Dont 4H00 Exam)

Coût

420 €

Formation continuée

Compétences OPA INPP

Agrément 6636

Groupe-cible

Etre membre du cadre moyen de la police intégrée.

Pré-requis

Maîtriser suffisamment les compétences imparties à un agent de police administrative.

Objectifs

- Connaître le cadre de référence légal et réglementaire en matière de compétences d'appui à la politique.
- Connaître le rôle et les responsabilités d'un OPA:
 - Dans une situation d'arrestations administratives et fouilles.
 - Dans le cadre de la gestion de tâches de base.
 - Dans des situations d'évacuations et d'évacuations imprévues.
 - Comme première personne sur place en cas de catastrophe, en matière de planification d'urgence et de management de situations d'urgence.
 - Dans le cadre d'une alerte à la bombe.
 - Dans le cadre de l'utilisation des caméras de surveillance mobiles.

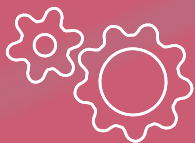
Contenu

- Base légales et réglementaires des différentes matières.
- Les acteurs publics et privés.
- Les missions, compétences et mesures de police.
- Application concrète des compétences policières et des responsabilités d'un OPA.
- Tâches de base OPA, responsabilités et gestion.
- Approche multidisciplinaire de planification d'urgence, plans particuliers et généraux d'urgence et d'intervention.



TABLE MATIÈRES

81



Thématique

Police administrative



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Fermeture d'établissements particuliers (Night shop)

Agrément 3266

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police locale amené à effectuer des missions en la matière.

Pré-requis - Condition d'admission

Avoir pris connaissance de la nouvelle Loi communale.

Objectifs

Effectuer les fermetures d'établissements particuliers de type Horeca ou night shop en toute légalité.

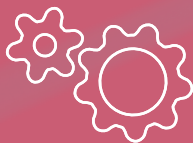
Contenu

- Législations en la matière (Nouvelle Loi communale, Règlement Générale de Police, ...).
- Autorités compétentes en la matière et leur rôle.
- Cas particuliers : établissement de type Horeca – night shop et bureaux privés de télécommunication.
- Sanctions administratives.
- Mesures de police.
- Ordonnances/arrêtés de police.
- Jurisprudence.



TABLE MATIÈRES

82



Thématique

Police administrative

2024



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

11/03/2025

Durée

04H00

Coût

28 €

Formation continuée

Modalités d'emploi des caméras individuelles de type Bodycam

Agrément 7033

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Rmq : La priorité sera donnée aux participants amenés à former leurs collègues au sein de leur zone/service.

Pré-requis

Néant

Objectifs

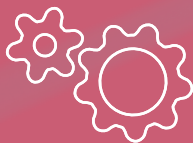
Utiliser les caméras individuelles (bodycams) ainsi qu'exploiter les enregistrements issus de ces caméras, conformément au prescrit légal et aux directives internes du Corps de police.

Contenu

- Cadre légal et réglementaire.
- Finalités retenues conformément à la législation en matière de protection des données personnelles.
- Objectifs poursuivis par l'utilisation de cet équipement.
- Directives internes d'utilisation.
- Conditions et modalités d'accès aux enregistrements.
- Durée et modalités de conservation des enregistrements.
- Utilisation à des fins didactiques et pédagogiques.
- Utilisation dans les procédures judiciaires.
- Caractéristiques techniques et mode d'emploi de la bodycam.
- Conseils pour un usage plus optimal de la bodycam.



83



Thématique

Police administrative



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

Du 10/03 au 07/05/2025

Durée

233H00 (Dont 100H00 de Stage dédiacées au développement d'un projet concret quartier)

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Police de quartier

Agrément 2815

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police locale amené à exercer une fonction de « police de quartier ».

Pré-requis et conditions d'admission

- Avoir l'accord de son Chef de corps.
- Être nommé dans le cadre de déplacement ou de mobilité interne pour exercer une fonction de « police de quartier ».

Objectifs

Être capable d'exécuter des tâches policières dans le cadre de la fonctionnalité de base « police de quartier », en tant que contribution à « l'excellence dans la fonction de police ».

Contenu

Volet 1 - L'approche policière du voisinage et du quartier

- Accueil et présentation de la formation.
- Place, fonction et rôle de l'inspecteur de quartier au sein de la police intégrée (et de la politique de sécurité locale).
- Méthodologie d'un projet de quartier, y compris la supervision d'un cahier de stage.

Volet 2 - Techniques et compétences de base

- Aspects du droit civil liés au quartier.
- Justice de Paix.
- Huissier de justice.
- Dossiers de famille.
- Soins aux victimes.
- Conseils techno-préventifs.

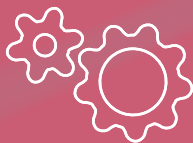
Volet 3 - Application de la police proche de la communauté au travail de quartier

- Logement et résidence.
 - Constatations de domicile et de documents d'identité pour les Belges ;

... Suite



84



Thématique

Police administrative



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

Du 10/03 au 07/05/2025

Durée

230H00 (Dont 100H00 de Stage dédiées au développement d'un projet concret quartier)

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Police de quartier (suite)

Agrément 2815

- Suivi du séjour irrégulier sur le territoire belge et des documents de séjour des ressortissants étrangers ;
- Qualité du logement ;
- Fraude au domicile.
- La commune en 3D.
 - Pouvoirs des autorités locales ;
 - Fonctionnaire sanctionnateur ;
 - Fonctionnaire technique de l'Environnement.
- Gestion de l'information hors et dans le quartier.
 - Gestion de l'information ;
 - PLP dans le voisinage ;
 - COPPRA End-user ;
 - FOCUS (WoCoDo).
- Législation spécifique au travail de quartier.
 - Loi caméra ;
 - Plantations de drogues ;
 - Législation sur les armes ;
 - Bien-Être Animal.

Volet 4 - Fonctionnement d'un projet local

- Médiation entre voisins.
- Cybercriminalité à l'échelle de la police de proximité.

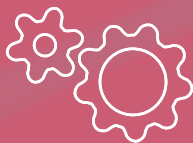
Stage

Evaluation finale : épreuves écrite et orale



TABLE MATIÈRES

85



Remplace
EDA 5425

Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordiatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

32H00

Coût

224 €

Formation continuée

ADR Base - Théorie et pratique

Agrément 7468

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis et conditions d'admission

Le participant doit se présenter à la formation muni des documents suivants (format papier ou informatique) :

- De la réglementation ADR (téléchargeable sur le site de l'UNECE);
- Du catalogue des amendes;
- Des dérogations nationales;
- De modèles de PV.

Vu l'évolution constante de la réglementation en la matière, la documentation sera mise à disposition sur un groupe Teams quelques jours avant la formation.

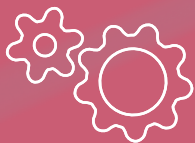
Objectifs

- Connaître la réglementation ADR.
- Connaître les exigences pour le transport de substances dangereuses (sous emballage, en citerne, en vrac).
- Connaître les dispositions spéciales pour le transport ADR.
- Connaître les principes d'exemptions en matière de transport ADR.
- Connaître l'équipement obligatoire pour le transport ADR.
- Comprendre les mesures de sécurité et de prévention lors d'un contrôle ADR.
- Connaître, comprendre et utiliser le catalogue des sanctions ADR pour rechercher les règlements et infractions.
- Utiliser la réglementation afin de contrôler les dispositions liées au transport d'une ou de plusieurs marchandises dangereuses.
- Effectuer des contrôles ADR en toute légalité en conditions réelles.
- Rédiger des procès-verbaux en lien avec les infractions constatées et prendre les mesures nécessaires.

... Suite



86



Remplace
EDA 5425

Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

32H00

Coût

224 €

Formation continuée

ADR Base - Théorie et pratique (suite)

Agrément 7468

Contenu

Volet 1 -Théorie

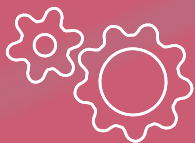
- Législation et classification ADR, transport sous emballage, en citerne et en vrac.
- Transport ADR, documents de bord ADR et dispositions particulières.
- Prévention et sécurité, exemptions pour le transport ADR.

Volet 2 - Contrôles pratiques sur la voie publique



TABLE MATIÈRES

87



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

Minimum 150H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation
avant chaque session

Formation fonctionnelle

Agent motocycliste • Qualifications particulières

Agrément 2114

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Important: Cette formation est une partie de la formation fonctionnelle « Police de la circulation ».

Pré-requis et conditions d'admission

- Être titulaire du permis de conduire de catégorie A ou d'un permis de conduire valable pour la conduite d'une motocyclette.
- Réussir un test de conduite automobile qui satisfait à la norme minimale valable pour l'obtention du permis de conduire de catégorie A.
- Avoir l'accord, selon le cas, du chef de corps de police locale ou du directeur de la police fédérale pour suivre la formation « Agent motocycliste » ou être proposé, selon le cas, par l'un d'entre eux pour suivre ladite formation.
- Se présenter les jours de pratique avec sa moto de service d'une puissance d'au moins 80 Cv.

Objectifs

Cette formation vise à développer les compétences particulières à la conduite d'une motocyclette à usage professionnel.

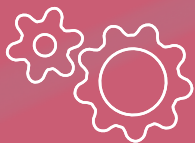
À savoir:

- Identifier les organes essentiels d'une moto et en vérifier le bon fonctionnement.
- Décrire l'équipement de protection minimum du conducteur et expliquer, son utilité et la manière d'en vérifier l'état.
- Identifier les commodos de sa moto, définir leurs usages et les utiliser de manière aisée.
- Expliquer les principes de la conduite défensive et proactive et les appliquer dans diverses situations (intervention, milieu urbain, escorte, circuit).
- Expliquer et appliquer les techniques de base (maîtrise du véhicule) et les techniques avancées (freiner-éviter).
- Expliquer la mécanique moto afin de réaliser son entretien.
- Effectuer le contrôle de sa moto et de son équipement avant le départ et en comprendre l'intérêt.
- Expliquer et appliquer les techniques d'escorte.

... Suite



88



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux

Tél: 065/325 775

Fax: 065/325 704

regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

Minimum 150H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation avant chaque session

Formation fonctionnelle

Agent motocycliste • Qualifications particulières

Agrément 2114

Contenu

Théorie

- Devoirs du conducteur.
- Conduite défensive et proactive.

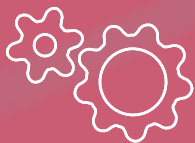
Pratique

- Initiation à l'utilisation.
- Principes de mécanique et d'entretien.
- Techniques de base (maîtrise du véhicule).
- Techniques avancées (freiner-éviter).
- Conduite en colonne sur la voie publique.
- Conduite sur un circuit fermé.
- Technique d'intervention (injonctions, emploi des feux bleus et de l'avertisseur sonore spécial, observation, approche et interception).
- Initiation en milieu urbain (piège de la conduite, techniques et notion S.A.F.E).
- Escorte.



TABLE MATIÈRES

89



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

300 €

Formation continuée

Recyclage escorte motocycliste

Agrément 4534

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à conduire une moto de service.

Pré-requis

Être titulaire du brevet «Agent motocycliste - Police de la circulation routière (EDA 2113 - 2114)».

Objectif

Maintenir les compétences relatives aux techniques d'escorte.

Contenu

Rappel théorique

- Reconnaissance d'itinéraire.
- Déroulement de l'entièreté d'une escorte.
- Règles et directives de sécurité pour le franchissement d'un carrefour et lors de la montée et descente d'autoroute.
- Préparation de la mission (Briefing...).

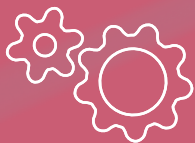
Partie pratique

- Franchissement de carrefour sur terrain privé.
- Montée et descente d'autoroute en situation réelle.
- Escorte sur la voie publique.



TABLE MATIÈRES

90



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux

Tél: 065/325 775

Fax: 065/325 704

regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

350 €

Formation continuée

Recyclage moto de service

Agrément 3487

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Être membre du cadre opérationnel de la police intégrée en possession du brevet « Agent motocycliste » et désigné dans un emploi dans lequel une moto de service est utilisée.

Contenu

Module 1 : Techniques de base avec la moto

- Rappel des principes de base « Safety-driving ».
- Exercices avec la moto.
- Freinage et évitement.

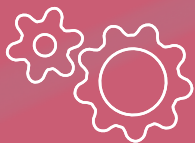
Module 2 : Utilisation à haute vitesse

- Techniques virage.
- Conduite moto sur circuit fermé.



TABLE MATIÈRES

91



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Alcool et drogues au volant-Trainer

Agrément 6968

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Posséder une connaissance pratique de la procédure alcool et drogues au volant avant avril 2019.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant sera capable :

- d'effectuer un contrôle alcool et drogues sur une personne dans le respect de la légalité ;
- d'encadrer et de dispenser les formations end user au sein de sa zone de police/unité.

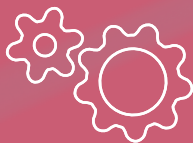
Contenu

- Cadre juridique en matière de drogues et alcool au volant et en particulier les changements récents.
- Dispositions en matière de prélèvement, de collecte immédiate, de rédaction de procès-verbal, de retrait immédiat et de sanction.
- Modalités de fonctionnement, d'entretien ainsi que conditions d'utilisation du matériel.
- Utilisation du matériel en toute légalité.



TABLE MATIÈRES

92



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux

Tél: 065/325 775

Fax: 065/325 704

regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

24H00

Coût

186 €

Formation continuée

Arrimage suite à l'application de la Directive 47/2014 dans la législation belge

Agrément 6733

Groupe-cible

- Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée. **NB**: L'AGW ne donnant pas actuellement aux Agents de police la compétence de verbaliser dans cette matière, cette formation est à déconseiller aux agents de police.
- Les contrôleurs régionaux, les inspecteurs de centres de contrôle technique, le personnel des douanes, de la défense et de la magistrature.

Pré-requis

Connaissance de base du Code de la route.

Objectifs

- Connaître la base légale relative à l'arrimage.
- Connaître les conséquences d'un mauvais arrimage et les forces exercées.
- Distinguer les différentes méthodes et moyens utilisés pour l'arrimage.
- Appliquer le catalogue des amendes de manière correcte en cas d'infraction à la législation en la matière.
- Connaître, comprendre et utiliser le programme app Spanset.
- Rédiger des procès-verbaux/perceptions immédiates en lien avec les infractions constatées.
- Mener des actions d'apprentissage auprès de ses collègues.
- Effectuer des contrôles routiers en toute légalité en conditions réelles.

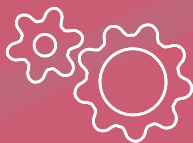
Contenu

- Législation belge et directives européennes.
- Conséquences d'un mauvais arrimage et des forces exercées.
- Différentes méthodes et moyens pour l'arrimage.
- Infractions en matière d'arrimage, par rapport à la législation belge telle que le code de la route, les conditions techniques et le transport de choses.
- Explication du catalogue des amendes.
- Présentation de l'app Spanset.
- Exercices pratiques avec calculs sur base d'images éducatives.
- Rédaction de procès-verbaux/perceptions immédiates en lien avec les infractions constatées.
- Contrôles pratiques.



TABLE MATIÈRES

93



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

80 €

Formation continuée

Arrimage suite à l'application de la Directive 47/2014 dans la législation belge (Recyclage)

Agrément 6635

Groupe-cible

- Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée ayant au moins le grade d'Inspecteur de police.
- Les contrôleurs régionaux, le personnel des douanes, de la défense et de la magistrature.

Pré-requis

À l'exception de la magistrature, tous les participants doivent avoir suivi :

- Une formation en arrimage avant le 01/05/2018.

Ou une des formations suivantes comprenant un volet arrimage :

- Formation fonctionnelle « Police de la circulation » (EDA 2113).
- Formation « Réglementation de la circulation - spécialiste en circulation » (EDA 2144).
- Formation WPR.

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances en matière d'arrimage suite à l'application de la directive 47/2014 dans la législation belge.
- Pouvoir transférer les connaissances acquises aux collègues.

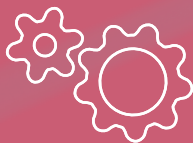
Contenu

- Présentation du Réseau d'experts et de ses membres.
- Chiffres : arrimage des cargaisons versus accidents (étude HCP LAMPE).
- Directive 47/2014 à la législation au sein de l'Europe.
- Ancienne législation contre nouvelle législation Flandre/Wallonie/Bruxelles.
- Différence par rapport aux autres régions.
- Contradictions Ligne directrice européenne.
- Nouvelle méthode de verbalisation.
- Catalogue des amendes.
- Questions/réponses.



TABLE MATIÈRES

94



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

36H00

Coût

Communiqué dans l'offre de formation
avant chaque session

Formation fonctionnelle

Conduite d'une moto de service en milieu urbain (Qualification particulière)

Agrément 2115

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis et conditions d'admission

- Être titulaire du permis de conduire de catégorie A ou d'un permis de conduire valable pour la conduite d'une motocyclette.
- Réussir un test de conduite automobile qui satisfait à la norme minimale valable pour l'obtention du permis de conduire de catégorie A.
- Avoir l'accord, selon le cas, du chef de corps de police locale ou du directeur de la police fédérale pour suivre la formation fonctionnelle « Agent motocycliste » (EDA 2114) ou être titulaire de ce brevet.
- Se présenter à la formation avec sa moto de service d'une puissance d'au moins 80 Cv.

Objectifs

Cette formation vise à développer les compétences particulières à la conduite d'une motocyclette à usage professionnel. À savoir :

- Maîtriser la moto de service afin de la conduire d'une façon sûre et fluide en milieu urbain ;
- Appliquer les principes de conduite défensive et proactive en milieu urbain ;
- Intervenir en toute sécurité en cas de problèmes de circulation en milieu urbain.

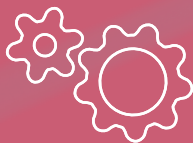
Contenu

- Manipulation de la moto en milieu urbain (slalom, passage étroit...)
- Techniques de conduite défensive et proactive
- Conduite en ville (seul, en binôme, en colonne)
- Surveillance de la circulation (arrêt et stationnement hors circulation et en mouvement)
- Intervention en cas de problèmes de circulation (déplacement et arrivée sur place, gestion du problème)
- Exercices pratiques



TABLE MATIÈRES

95



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

12H00

Coût

350 € (ou 322 € si le participant est titulaire du brevet 7558)

Formation continuée

Conduite de véhicules prioritaires - Base

Agrément 5303

Groupe-cible

Tout membre du personnel opérationnel de la police intégrée amené à conduire un véhicule de service prioritaire (combi, voiture strippée ou non strippée) dont la puissance est inférieure à 200 chevaux.

Pré-requis et conditions d'admission

- Être en possession du permis B (Sans restriction).
- Être inscrit avec un binôme de sa zone (car la partie pratique ne peut être organisée que pour deux apprenants d'une même zone de police).
- Se présenter à la journée pratique avec un véhicule de service.
- Les occupants du véhicule sont couverts par l'assurance de la zone de police.

Objectifs

- Connaître la base juridique en matière de conduite prioritaire.
- Définir les notions de véhicules prioritaires et missions urgentes.
- Connaître les bases de la conduite prioritaire: contrôle du véhicule avant le départ, utilisation des feux bleus et de l'avertisseur sonore, franchissement de feu rouge, dépassement de la limitation de vitesse, technique d'intégration dans la circulation, dispense partielle du port de la ceinture...
- Connaître et comprendre les techniques de conduite: positions, technique du regard, freinage, contrôle dérapage, trajectoires, distances de sécurité, rôle du convoyeur, utilisation de technologies telles que ABS, ESP...
- Effectuer le contrôle de son véhicule avant le départ et en comprendre l'intérêt.
- Maîtriser les principales manœuvres sur la voie publique.
- Appliquer les principes de la conduite prioritaire en toute légalité sur la voie publique.

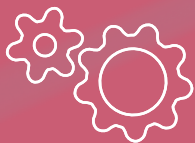
Contenu

- Bases légales en matière de conduite prioritaire (COL 16/2006, AR 01/12/75...).
- Notions de véhicules prioritaires et missions urgentes.

... Suite



96



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

12H00

Coût

350 € (ou 322 € si le participant est titulaire du brevet 7558)

Formation continuée

Conduite de véhicules prioritaires - Base (suite)

Agrément 5303

- Jurisprudence.
- Bases de la conduite prioritaire: contrôle du véhicule avant le départ, utilisation des feux bleus et de l'avertisseur sonore spécial, franchissement de feu rouge, dépassement de la limitation de vitesse, technique d'intégration dans la circulation, théorie sur la dispense partielle du port de la ceinture...
- Techniques de conduite: positions, technique du regard, freinage, contrôle dérapage, trajectoires, distances de sécurité, rôle du convoyeur, utilisation de technologies telles que ABS, ESP...
- Manœuvres et conduite prioritaire sur la voie publique.

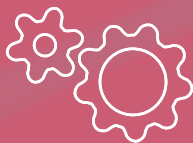
Remarques

- Les occupants du véhicule sont couverts par l'assurance de la zone de police.
- Nombre d'apprenants partie pratique: 2 par zone de police.



TABLE MATIÈRES

97



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

30 €

Formation continuée

Conduite de véhicules prioritaires - Sensibilisation

Agrément 7558

Groupe-cible

Tout membre du personnel opérationnel de la police intégrée amené à conduire un véhicule de service prioritaire (combi, voiture strippée ou non strippée).

Pré-requis et conditions d'admission

Connaissance de base du Code de la route.

Remarque importante : Cette formation donne droit à une dispense des 4 heures de théorie pour la formation « Conduite prioritaire » - EDA 5303, si cette dernière est suivie dans les deux ans.

Objectifs

Être capable de comprendre la législation, les techniques de conduite et les risques liés à la conduite prioritaire en situation d'urgence.

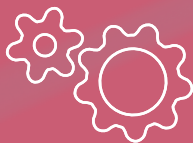
Contenu

- Bases légales en matière de conduite prioritaire (COL 16/2006, AR 01/12/75...).
- Notions de véhicules prioritaires et missions urgentes.
- Jurisprudence.
- Bases de la conduite prioritaire: contrôle du véhicule avant le départ, utilisation des feux bleus et de l'avertisseur sonore spécial, franchissement de feu rouge, dépassement de la limitation de vitesse, technique d'intégration dans la circulation, théorie sur la dispense partielle du port de la ceinture...
- Techniques de conduite: positions, technique du regard, freinage, contrôle dérapage, trajectoires, distances de sécurité, rôle du convoyeur, utilisation de technologies telles que ABS, ESP...



TABLE MATIÈRES

98



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Régis Leleux
Tél: 065/325 775
Fax: 065/325 704
regis.leleux@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

610 €/pers

Formation continuée

Conduite policière prioritaire - Initié

Agrément 5360

Groupe-cible

Tout membre du personnel opérationnel de la police intégrée faisant partie d'un service spécialisé (roulage, UAS, sécurisation) et/ou amené à conduire un véhicule prioritaire (strippé ou non strippé) considéré comme puissant (> 200 Chevaux).

Pré-requis et conditions d'admission

- Être en possession du permis B (Sans restriction).
- Être en possession du brevet « Conduite de véhicules prioritaires – base » - EDA 5303.
- Être inscrit avec un binôme de sa zone (car la partie pratique ne peut être organisée que pour deux apprenants d'une même zone de police).
- Se présenter avec un véhicule de service.
- Connaître les bases légales en matière de conduite prioritaire (COL 16/2006, AR 01/12/75...).

Objectifs

- Appliquer les bases de la conduite prioritaire (utilisation des feux bleus et de l'avertisseur sonore, franchissement de feu rouge, dépassement de la limitation de vitesse, technique d'intégration dans la circulation...) en toute légalité sur la voie publique et ce, dans les limites et les possibilités de son véhicule.
- Appliquer les techniques de conduite : positions, technique du regard, freinage, contrôle dérapage, trajectoire, virage, dépassement, demi-tour, distance de sécurité, rôle du convoyeur, utilisation des technologies telles que ABS, ESP...
- Maîtriser les principales manœuvres sur la voie publique.

Contenu

- Exercices pratiques sur terrain privé.
- Manœuvres et conduite prioritaire sur la voie publique.
- Évaluation certificative.

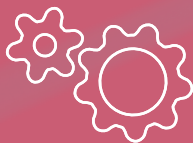
Remarques

- Les occupants du véhicule sont couverts par l'assurance de la zone de police.
- Nombre d'apprenants partie pratique : 2 par zone de police.



TABLE MATIÈRES

99



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

240 €

Formation continuée

Contrôle des services de taxi et des services de véhicule de location avec chauffeur

Agrément 5375

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Connaissance de base en matière de circulation routière (code de la route, permis de conduire, immatriculation, assurance,...).

Objectif

Contrôler de manière uniforme un service de taxi ou un service de véhicules de location avec chauffeur en respectant la législation en vigueur.

Contenu

Théorie

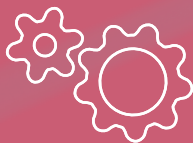
- Législation internationale, nationale et régionale en vigueur pour les services de taxis et les services de véhicules de location avec chauffeur.
- Méthodologie pour le contrôle.
- Infractions en la matière et montants des perceptions immédiates.

Contrôles pratiques



TABLE MATIÈRES

100



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00 (08H00 de théorie en plénière et 8H00 de pratique par groupe de 6 participants)

Coût

132 €

Formation continuée

Contrôle tachygraphe CEE 165/14 • Recyclage contrôleurs

Agrément 6044

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Avoir été formé au tachygraphe 5304 avant l'entrée en vigueur du règlement (2 mars 2016).

Contenu

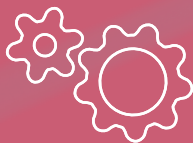
Cette formation vise à mettre à jour les compétences requises pour procéder au contrôle du tachygraphe CEE 165/14.

- Cadre légal.
- Présentation et fonctionnement du tachygraphe digital.
- Manipulation et contrôle d'un tachygraphe digital.



TABLE MATIÈRES

101



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

112 €

Formation continuée

Contrôle technique routier des véhicules utilitaires - Région Wallonne

Agrément 6763

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à réaliser des contrôles de véhicules utilitaires dans le cadre de sa fonction.

Conditions d'admission

- Être détenteur du brevet Tachygraphe - Volet théorique (EDA6465) + volet pratique (EDA6466).
- Ou contrôle tachygraphe CEE 165/14 • Recyclage contrôleurs (EDA6044).

Prérequis

AR 01/12/1975, AR 15/03/1968 et compétences brevet EDA6465 et 6466.

Objectifs

- Connaître la base légale et les normes relatives au contrôle technique routier des véhicules utilitaires.
- Comprendre les rôles et compétences de chaque partenaire (AIBV et autosécurité).
- Comprendre les conséquences de certains problèmes techniques pour la sécurité routière ou l'environnement.
- Appliquer les sanctions et les mesures adéquates en cas d'infraction à la législation en la matière.
- Utiliser les différents sites internet disponibles.
- Effectuer un contrôle technique routier initial et approfondi en toute légalité en conditions réelles.
- Rédiger des procès-verbaux en lien avec les infractions constatées et prendre les mesures nécessaires.

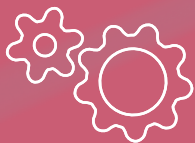
Contenu

- Base légale et normes actuelles (Belge et européenne).
- Méthodologie de travail avec des services externes comme AIBV ou Autosécurité.
- Différents problèmes techniques rencontrés régulièrement et leurs conséquences.
- Utilisation du catalogue des amendes.
- Études de cas.
- Exercices pratiques.



102

TABLE MATIÈRES



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

03H00

Coût

21 €

Formation continuée

Curvomètre light

Agrément 5122

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectif

Effectuer un contrôle à l'aide d'un curvomètre et rédiger le PV afférent aux infractions en toute légalité.

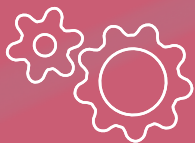
Contenu

- Raison d'être du curvomètre.
- Statistiques accidents.
- Différences entre cyclomoteurs classe A/B et motocyclettes.
- Homologation des cyclomoteurs.
- Immatriculation des cyclomoteurs.
- Bases légales.
- Installation et utilisation du curvomètre.
- Classification du cyclomoteur suite aux vitesses relevées.
- Rédaction de PV.
- Types de modifications apportées au cyclomoteur.



TABLE MATIÈRES

103



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Drones : intervenir en première ligne (contrôle et respect du cadre normatif) • End User

Agrément 6087

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée et CaLog ayant au moins le niveau C.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

Appliquer la réglementation générale et spécifique en la matière lors d'interventions en première ligne et effectuer les devoirs et les actes prescrits, y compris dans l'enquête subséquente.

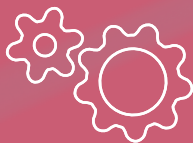
Contenu

- Champ d'application et réglementation (générale et spécifique).
- Interventions et devoirs.
- Études de cas concrets.



TABLE MATIÈRES

104



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Législation en matière de circulation routière (remise à niveau)

Agrément 2153

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée excepté les membres d'un service spécialisé en circulation routière.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Connaître et appliquer sur le terrain les dernières modifications des règlements en matière de circulation routière.
- Connaître et appliquer sur le terrain les règles de perceptions immédiates.
- Connaître et appliquer les mesures à prendre en cas d'infractions en matière de circulation routière.
- Connaître les principes et savoir rédiger un PV d'alcoolémie.

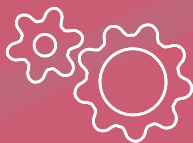
Contenu

- Dernières modifications des règlements en matière de circulation routière (permis de conduire, code de la route,...).
- Perceptions immédiates (« vade-mecum du rédacteur de PI »).
- Mesures à prendre en cas d'infractions en matière de circulation routière (permis, véhicule, contrevenant,...).
- Rédaction de PV d'alcoolémie.



TABLE MATIÈRES

105



2024

Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

28 €

Formation continuée

Législations liées à l'aménagement du territoire

Agrément 8190

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel ou CaLog) de la police intégrée ainsi que le personnel des Administrations communales amené à traiter des dossiers dans le domaine de l'aménagement du territoire.

Pré-requis

Néant.

Objectif

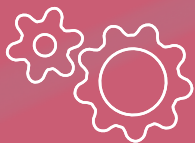
Appliquer les législations, réglementations et dispositifs en matière d'aménagement du territoire en vue d'une circulation apaisée.

Contenu

- Les législations :
 - circulaire ministérielle du 03/05/2002 relative aux dispositifs surélevés, destinés à limiter la vitesse à 30 Km/HR et aux coussins ;
 - circulaire ministérielle du 14/05/2002 relative à l'application de la vitesse maximale aux abords des écoles ;
 - circulaire ministérielle du 27/10/1998 relative aux zones dans lesquelles la vitesse est limitée à 30 Km/hr ;
 - circulaire ministérielle du 03/04/2001 relative aux réservations de stationnement pour les personnes handicapées ;
 - arrêté ministériel du 11/10/1976 fixant les dimensions minimales et les conditions particulières de placement de la signalisation routière (code du gestionnaire de la voirie).
- Les diverses zones (résidentielle, zone 30, ...).
- L'aménagement physique (circulaires ministérielles).
- La signalisation.
- Les aires de stationnement : organisation – emplacements PMR.
- L'utilité du code du gestionnaire.
- Les avis de police.
- Les projets de voiries et d'aménagement.
- Études de cas.



106



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

16/01/2025

28/01/2025

Durée

06H00

Coût

42 €

Formation continuée

Législations liées aux chantiers

Agrément 8191

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée..

Pré-requis

Néant.

Objectif

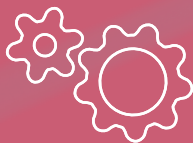
Appliquer les législations en matière de chantiers.

Contenu

- Législations :
 - Arrêté du GW du 16/12/2020 relatif à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique ;
 - AR du 01/12/1975 relatif au code de la route (article 78) ;
 - RG de police de la commune ;
 - AM du 11/10/1976 relatif au gestionnaire des voiries (taille des panneaux, ...);
- Rôles, compétences et procédures pour le policier.
- Types de chantiers et catégories de signalisation.
- Conséquences d'une mauvaise signalisation.
- Problèmes rencontrés – Partage d'expériences.
- Études de cas (direction à prendre pour résoudre un problème).



107



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

40H00

Coût

325 €

Formation continuée

Tachygraphe • Volet théorique

Agrément 6465

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à effectuer des contrôles de tachygraphes.

Pré-requis

L'inscription n'est prise en compte que si le participant est inscrit simultanément à la formation continuée Tachygraphe – volet pratique d'une durée de 8h (EDA 6466).

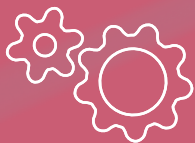
Remarque importante: pour être breveté/recyclé, il est indispensable de suivre la formation volets théorique et pratique d'une durée de 48h.

Contenu

- Bases légales:
 - Règlements (CE) n°561/2006 et 165/2014 du Parlement européen et du Conseil et AETR.
 - Loi du 18 février 1969 relative aux mesures d'exécution des traités et actes internationaux en matière de transport par mer, par route, par chemin de fer ou par voie navigable.
 - Loi du 21 juin 1985 relative aux conditions techniques auxquelles doivent répondre tout véhicule de transport par terre, ses éléments ainsi que les accessoires de sécurité.
 - Arrêté royal du 17 octobre 2016 relatif au tachygraphe et aux temps de conduite et de repos.
 - Arrêté royal du 8 mai 2007 portant transposition de la Directive 2006/22/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006 établissant les conditions minimales à respecter pour la mise en œuvre des règlements du Conseil (CEE) n° 3820/85 et (CEE) n° 3821/85 concernant la législation sociale relative aux activités de transport routier et abrogeant la directive 88/599/CEE du Conseil.
 - Arrêté royal du 19 juillet 2000 relatif à la perception et à la consignation d'une somme lors de la constatation de certaines infractions en matière de transport par route.
- Définitions du vocabulaire en lien avec le domaine.
- Fonctionnement des tachygraphes analogiques et digitaux de poids lourds.
- Études de cas.
- Rédaction de procès-verbaux en lien avec les infractions constatées.
- Examen.



108



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

60 €

Formation continuée

Tachygraphe • Volet pratique

Agrément 6466

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à effectuer des contrôles de tachygraphes.

Pré-requis

Contenus de la formation continuée Tachygraphe - volet théorie d'une durée de 40h.

Contenu

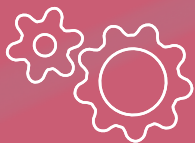
Le participant pourra effectuer des contrôles en toute légalité de tachygraphes analogiques et digitaux de poids lourds en conditions réelles.

- Contrôles pratiques.
- Évaluation certificative.



TABLE MATIÈRES

109



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Rédaction de plan d'accident

Agrément 2355

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée impliqué ou présentant un intérêt pour les matières relatives à la circulation routière et plus particulièrement, la constatation des accidents de circulation.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Comprendre l'importance de réagir de manière adéquate en cas d'accident de la circulation.
- Réaliser un plan d'accident dans le respect des règles.

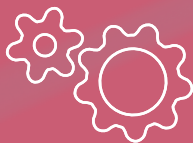
Contenu

- Définition (Distance de freinage et d'arrêt des véhicules, vitesse de collision et vitesse initiale).
- Différents types d'accident (voiture, deux roues, piétons).
- Détermination du point de choc.
- Evaluation des vitesses de choc.
- Calcul de la vitesse initiale des voitures.
- Conseils pratiques pour le relevé des mesures de la route et des traces de freinage.
- Exercices pratiques.



TABLE MATIÈRES

110



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Véhicules agricoles : législation et spécificités

Agrément 4927

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectif

Procéder au contrôle d'un véhicule agricole en toute légalité.

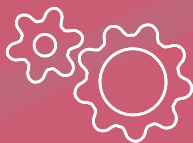
Contenu

- Définition et distinction entre véhicules agricoles ou non (type de chargement).
- Immatriculation.
- Permis de conduire.
- Contrôle technique.
- Conditions de circulation.
- Emplois des feux.
- Code de la Route – articles en mien avec les véhicules agricoles.
- Règlement technique.
- Assurance.
- Transport rémunéré de choses (CMR).
- Taxes.
- Informations sur les matières spécifiques (hors cadre agricole).



TABLE MATIÈRES

111



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier
Tél: 065/325 739
Fax: 065/325 704
claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

Gratuit

Formation continuée

Voiture tonneau

Agrément 6761

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog) amené à utiliser la voiture tonneau.

Pré-requis

Connaissance du code de la route défini dans l'AR du 01/12/1975.

Objectif

Utiliser dans le respect des règles de sécurité la voiture tonneau Stuer-egghe/Mengel dans le but de sensibilisation du public à la nécessité du port de la ceinture de sécurité.

Contenu

Module 1 - La voiture tonneau et l'utilisation de la ceinture en théorie

- Sécurité passive/active de la voiture.
- Évolution des principes de sécurité de la voiture.
- Ceinture de sécurité: évolution, fonctionnement mécanique, autres accessoires de sécurité (airbag, colonne de direction rétractable, habitacle indéformable et zones d'absorption), cadre légal: article 35 du code la route défini dans l'arrêté royal 01/12/1975, implication juridique, dispositifs de retenues.
- Voiture tonneau: historique, fonctionnement des modèles Stuer-egghe/Mengel, accessoires, véhicule tracteur, permis.

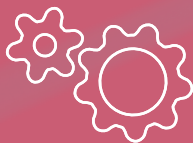
Module 2 - La voiture tonneau en pratique

- Mise en place.
- Déploiement/rangement.
- Balisage.
- Vérifications de base.
- Accueil des publics.
- Surveillance.
- Pannes.



TABLE MATIÈRES

112



Thématique

Police de la circulation



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

Gratuit

Formation continuée

Voiture tonneau • Recyclage RW

Agrément 7003

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la Police intégrée et CaLog.

Pré-requis

Avoir suivi la formation circulation/voiture tonneau.

Objectif

Utiliser dans le respect des règles de sécurité soit la voiture tonneau de marque Stuer-egghe, soit la voiture de marque Mengel dans un but de sensibilisation sur la nécessité du port de la ceinture de sécurité.

Contenu

Module 1 - Vérification de l'intégration de la théorie relative à la voiture tonneau et à l'utilisation de la ceinture (pré-requis)

Module 2 - La voiture tonneau en pratique

Remarque

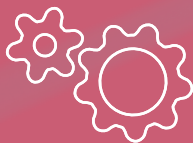
Les recyclages peuvent être organisés :

- soit à l'école de police ;
- soit in situ lors d'événements. Dans ce dernier cas, le chargé de cours se rend sur le lieu de l'événement.



TABLE MATIÈRES

113



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

24H00

Coût

168 €

Formation continuée

Accueil des victimes (En particulier de victimes d'abus et de violences sexuelles)

Agrément 4760

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel, CaLog).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Comprendre l'importance d'un accueil « correct » et d'une assistance respectueuse.
- Connaître les aspects psychologiques de la victimisation et les besoins des victimes et des proches.
- Connaître et comprendre les différentes formes d'abus sexuels et de violences sexuelles.
- Comprendre la notion et les conséquences de la « victimisation secondaire » et connaître l'attitude à adopter afin de l'éviter.
- Comprendre les étapes successives de traitement d'une plainte ou d'une déposition.
- Comprendre les principes de base d'une communication efficace et efficiente, les aspects non-verbaux de la communication ainsi que les principes et méthodes d'écoute active et les appliquer.
- Appliquer les techniques de communication en contexte d'accueil physique et téléphonique en tenant compte de la personne (sourd-muet, personne parlant une autre langue ou agressive ...), de son âge et de son sexe.

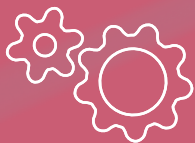
Contenu

Introduction - Justification et champ d'application; Définition de la notion de victimisation et victimisation secondaire; Besoins des victimes et points d'attention; Attitudes requises lors de l'accueil et de l'assistance ;Comportements souhaités et actes à poser; étapes de traitement d'une plainte/déposition; Objectifs et principes de base d'une communication efficace et efficiente; Pyramide d'Evy/Triangle de Karpman; Aspects non verbaux; Ecoute active; Gestion de personnes vulnérables; Gestion de l'agressivité; Formes d'abus et de violences sexuelles; SAS et audition audiovisuelle



TABLE MATIÈRES

114



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Bien-être animal à destination des policiers de terrain en Région Wallonne

Agrément 7975

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à gérer des situations en matière de bien-être animal en Région Wallonne.

Pré-requis

Néant.

Objectif

Pouvoir gérer des situations de bien-être animal en toute légalité et dans le respect des compétences de chaque partenaire en Région Wallonne.

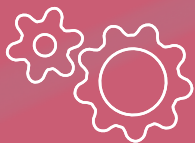
Contenu

- Bases légales.
- Définition du BE Animal.
- Identification des partenaires.
- Organisation des contrôles/visites domiciliaires.
- Catégories d'infraction.
- Sanctions.
- Saisies administratives et judiciaires.
- Réception, traitement et suivi des plaintes.
- Rédaction de PV et procédure de transmission.
- Permis de détention, définition de l'animal de compagnie.
- AR et AM spécifiques (identification et enregistrement des animaux, cirque, liste des mammifères...).
- Etudes de cas (simples à complexes avec intervention multidisciplinaire).
- Questions/réponses.



TABLE MATIÈRES

115



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

24/01/2025, 20/02/2025

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Code Pénal Sexuel 2022 - Transfert opérationnel des nouveaux concepts

Agrément 8100

Groupe-cible

Inspecteur et Inspecteur principal de la police intégrée.

Pré-requis

- Le contexte et les prescriptions légales de la Loi sur la Fonction de Police.
- Le contexte et les prescriptions légales du Code d'Instruction Criminelle.
- Le contexte du Code de déontologie.
- Le contexte du Code Pénal.

Objectif

Confronté sur le terrain à des actes à caractère sexuel ou de proxénétisme, le policier sera à même de qualifier clairement les infractions correspondantes au texte du Code Pénal qui s'applique en fonction de la période des faits concernées.

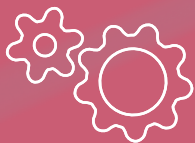
Contenu

- Articles juridiques (art. 417/5 jusque 417/64 et 433quater/1 jusque 433quater/7 concernant la Traite des Êtres Humains) et cas de jurisprudence.
- Centre de Prise en Charge des Violences Sexuelles – Inspecteurs Mœurs (collaboration multidisciplinaire).
- Études de cas.



TABLE MATIÈRES

116



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Commerce ambulant

Agrément 2766

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel et CaLog) de la police intégrée concerné par la problématique.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

Identifier un commerce ambulant et procéder à son contrôle en toute légalité.

Contenu

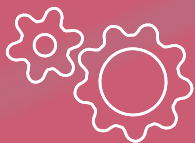
Cette formation permet de connaître l'étendue et les conditions d'exercice du commerce ambulant.

- Bases légales.
- Définition de la notion de commerce ambulant.
- Documents requis (autorisation, carte).
- Lieux d'exercice.
- Activités non soumises à la loi.
- Produits ne pouvant faire l'objet d'une activité ambulante.
- Obligations des commerçants ambulants.
- Contrôle.
- Interaction avec les autres services.
- Cas vécus/étude de cas.



TABLE MATIÈRES

117



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

28 €

Formation continuée

Contrôle d'un véhicule en cas de suspicion de présence de stupéfiants

Agrément 7329

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Connaître les produits illégaux pouvant être cachés dans un véhicule.
- Connaître les antécédents et les dernières tendances en matière de caches aménagées.
- Connaître les techniques en matière de fouille.
- Être capable de réaliser une fouille/contrôle de véhicule à la recherche de produits illicites dans le respect du cadre légal et réglementaire.

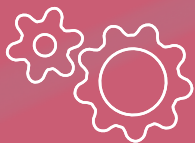
Contenu

- Introduction au phénomène des espaces cachés.
- Cadre légal.
- Méthode d'approche.
- Équipement/matériel.
- Points d'attention/indicateurs.
- Fouille du véhicule.
- Recherche de traces.
- Endroits les plus courants.
- Banque de données d'information.
- Accords du parquet.
- Partenaires.
- Exemples pratiques et exercices.



TABLE MATIÈRES

118



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

28 €

Formation continuée

DESTEAM

Agrément 5232

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la Police intégrée amené à intervenir sur une scène de crime.

NB: Le DESTEAM étant une fonction d'appui au sein de la PJF Mons-Tournai (et donc, d'application sur l'arrondissement judiciaire Mons-Tournai) dans le cadre de « la descente sur les lieux », cette formation est destinée en priorité aux membres des ZP de cet arrondissement judiciaire.

Elle peut néanmoins être proposée aux autres ZP afin de promouvoir les bonnes pratiques.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Intervenir sur une scène de crime en respectant le cadre légal et la philosophie de travail.
- Étendre la vision DESTEAM par l'échange des bonnes pratiques.

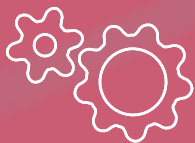
Contenu

- Description des fonctions-clés.
- Gestion d'une descente-clé.
- Loi ADN (AR 17/07/13 et directive parquet).



TABLE MATIÈRES

119



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Détection et identification de faux documents d'identité belges et européens

Agrément 1769

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée ayant au moins le grade d'Inspecteur de police.

Pré-requis

Néant.

Objectif

Contrôler l'authenticité des documents belges et européens les plus courants à l'aide de moyens techniques en respectant les droits et libertés individuelles des personnes.

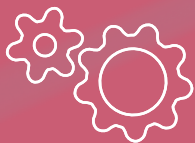
Contenu

- L'évolution de l'utilisation des documents d'identité faux et falsifiés.
- Les points de contrôle des documents d'identité belges et européens les plus courants.
- Les contrefaçons les plus courantes.
- La fabrication des documents d'identité et le lien entre les caractéristiques d'authenticité et celles de falsification.
- Exercices pratiques de contrôle à l'aide de moyens techniques limités et de moyens spécifiques.



TABLE MATIÈRES

120



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

04H00

Coût

28 €

Formation continuée

Drogues naturelles : production illégale de cannabis

Agrément 3520

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée (Travail de quartier • intervention • dispatching • services de recherche locaux & fédéraux).

Pré-requis

Néant.

Contenu

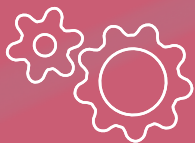
Cette formation permet de présenter la problématique de la production de cannabis.

- Connaissances du produit.
- Législation.
- Évolution récente.
- Types de plantations.
- Sites utilisés pour la culture et connaissance du matériel.
- Utilisation d'entrées cachées.
- Devoirs préliminaires et urgents.
- Indices révélateurs de plantations de cannabis.
- Explications concernant la culture légale du chanvre.



TABLE MATIÈRES

121



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

14 et 21/03/2025

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Environnement • 16 heures

Agrément 5663

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée (Travail de quartier • intervention • dispatching • services de recherche locaux & fédéraux).

Pré-requis

Néant.

Contenu

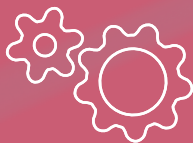
Cette formation envisage les points principaux de la législation en matière de protection de l'environnement.

- Introduction.
- Code de l'environnement: procédure.
- Pouvoirs d'investigation des agents communaux et régionaux.
- Poursuites pénales et administratives, sanctions, préventions particulières.
- Responsabilité des personnes morales. Imputabilité.
- Décret déchets.
- Décret permis d'environnement.
- Infractions au code de l'eau.
- Infractions en matière de bruit.
- Saisies et confiscations en matière environnementale.
- Urbanisme (cwatup).



TABLE MATIÈRES

122



Thématique

Police judiciaire

2025



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

18/02/2025, 27/03/2025, 17/04/2025

22/05/2025, 17/06/2025

Durée

8H00

Coût

125 €

Formation continuée

Immersion virtuelle dans une scène de crime

Agrément 8377

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police locale ayant au moins le grade d'Inspecteur et amené à effectuer en première ligne des descentes sur des scènes de crime.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

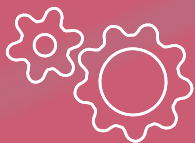
En tant que policier de première ligne, pouvoir intervenir efficacement sur une scène de crime et récolter les éléments nécessaires à la suite de l'enquête.

Contenu (abordé via des visites de scènes de crime à l'aide d'un casque virtuel avec difficultés progressives)

- Actes primordiaux du policier de première ligne lors de l'arrivée sur les lieux (fouille, recherche suspect et/ou victime, appel aux secours...).
- Identification des traces exploitables (labo, enquêteur) et leur protection.
- Éléments essentiels à communiquer pour le reste de l'enquête.
- Différentes possibilités de progression sur une scène de crime.
- Avis au magistrat ou à l'OPJ.
- Périmètre d'exclusion judiciaire.



123



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

160H00 + 03H00 examen

Coût

850 €

Formation Fonctionnelle

INP Officier de police judiciaire (OPJ) • Full

Agrément 7097

Groupe-cible

Tout membre du cadre de base de la police intégrée.

Conditions d'admission

- Être désigné à un emploi dans un service d'enquête et recherche de la police locale ou à un emploi au sein de la Direction générale de la police judiciaire de la police fédérale.
- Ne pas être détenteur de la qualité d'OPJ.

Remarques

La formation est obligatoire :

- Pour les fonctionnaires de police concernés, désignés avant le 04/02/2019 (à partir de cette date, cette formation fera l'objet d'un module repris dans la formation fonctionnelle police judiciaire)
- Pour le personnel n'ayant pas atteint l'âge de 50 ans ou plus au 01/01/2018.

Les fonctionnaires de police concernés choisissent entre la formation fonctionnelle longue de 160h et la formation fonctionnelle courte de 60h, en concertation et avec l'accord de leur directeur ou de leur Chef de corps.

Dispenses

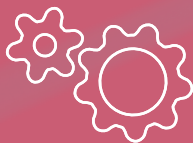
Sont considérés comme répondant aux exigences de formation :

- Les titulaires de brevet d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur du Roi, visé à l'arrêté royal du 13 juillet 1989 relatif au brevet d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur de Roi, délivré à certains membres de la police communale
- Les titulaires du brevet d'officier de police communale visé à l'arrêté royal du 12 avril 1965 relatif au brevet de candidat commissaire et commissaire adjoint de police ou à l'article 1er, alinéa 1er, de l'arrêté royal du 25 juin 1991 portant les dispositions générales relatives à la formation des officiers de la police communale
- Les titulaires d'un certificat attestant de la réussite d'une formation visant l'octroi de la qualité OPJ (certificats délivrés aux anciens gendarmes qui ont participé aux formations OPJ organisées conformément à l'arrêté royal du 13 juillet

... Suite



124



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

160 H + 03 H examen

Coût

850 €

Formation Fonctionnelle

INP Officier de police judiciaire (OPJ) • Full (suite)

Agrément 7097

- 1989 relatif au brevet OPJ/APR précité dans les écoles de police provinciales)
- Les membres du personnel du cadre de base qui, à la date de la création d'un corps de police locale, ont été désignés à un emploi au sein d'un service d'enquête et de recherche de la police locale et qui à leur demande et à condition de suivre la formation « OPJ-Loi Vésale » ont obtenu la qualité OPJ/APR
- Les membres du personnel du cadre de base qui ont réussi les modules i et j de la formation de base cadre moyen comme fixé dans l'article 24 de l'AR du 20 novembre 2001 relatif aux formations de base des membres du personnel du cadre opérationnel des services de police et portant diverses dispositions transitoires
- Les titulaires d'un certificat attestant la réussite de la formation continuée de 160h visant l'octroi de la qualité OPJ conformément à l'art.IV.IV.2PJPoI

Objectifs

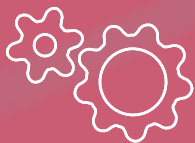
- Comprendre le contexte légal, éthique et technique dans lequel l'inspecteur de police devra exercer l'ensemble des compétences qui lui reviennent en sa qualité particulière d'OPJ.
- Connaître, comprendre et appliquer le cadre légal pour les thématiques reprises dans le contenu.

Contenu

- Bases légales et réglementaires relatives aux différentes matières.
- Missions courantes :
 - Contexte de l'intervention en police judiciaire.
 - Descente sur les lieux.
 - Enquête judiciaire :
 - Audition circonstanciée.
 - Confrontation, line-up et portrait-robot.
 - Perquisitions et saisies.
 - Fouille et privation de liberté.
 - Techniques particulières de recherche et d'enquête.
- Situations spécifiques.
 - Lois spéciales et compétences de l'OPJ.
 - Personnes vulnérables.
- Exercice intégré.
- Évaluation finale : épreuve écrite (2H) + épreuve orale.



125



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

60H00 + 3H00 examen

Coût

330 €

Formation fonctionnelle

INP Officier de police judiciaire (OPJ) • Light

Agrément 7098

Groupe-cible

Tout membre du cadre de base de la police intégrée.

Conditions d'admission

- Être désigné à un emploi dans un service d'enquête et recherche de la police locale ou à un emploi au sein de la Direction générale de la police judiciaire de la police fédérale.
- Ne pas être détenteur de la qualité d'OPJ.
- Posséder des connaissances et l'expérience suffisantes pour atteindre les objectifs proposés en auto-apprentissage.

Dispenses

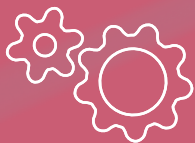
Sont considérés comme répondant aux exigences de formation :

- Les titulaires de brevet d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur du Roi, visé à l'arrêté royal du 13 juillet 1989 relatif au brevet d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur de Roi, délivré à certains membres de la police communale.
- Les titulaires du brevet d'officier de police communale visé à l'arrêté royal du 12 avril 1965 relatif au brevet de candidat commissaire et commissaire adjoint de police ou à l'article 1er, alinéa 1er, de l'arrêté royal du 25 juin 1991 portant les dispositions générales relatives à la formation des officiers de la police communale.
- Les titulaires d'un certificat attestant de la réussite d'une formation visant l'octroi de la qualité OPJ (certificats délivrés aux anciens gendarmes qui ont participé aux formations OPJ organisées conformément à l'arrêté royal du 13 juillet 1989 relatif au brevet OPJ/APR précité dans les écoles de police provinciales).
- Les membres du personnel du cadre de base qui, à la date de la création d'un corps de police locale, ont été désignés à un emploi au sein d'un service d'enquête et de recherche de la police locale et qui à leur demande et à condition de suivre la formation « OPJ-Loi Vésale » ont obtenu la qualité OPJ/APR.
- Les membres du personnel du cadre de base qui ont réussi les modules i et j de la formation de base cadre moyen comme fixé dans l'article 24 de l'AR du 20 novembre 2001 relatif aux formations de base des membres du personnel du cadre opérationnel des services de police et portant diverses dispositions transitoires.

... Suite



126



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

60H00 + 03H00 examen

Coût

330 €

Formation fonctionnelle

INP Officier de police judiciaire (OPJ) • Light (suite)

Agrément 7098

- Les titulaires d'un certificat attestant la réussite de la formation continuée de 160h visant l'octroi de la qualité OPJ conformément à l'art.IV.IV.2PJPoI.

Objectifs

- Comprendre le contexte légal, éthique et technique dans lequel l'inspecteur de police devra exercer l'ensemble des compétences qui lui reviennent en sa qualité particulière d'OPJ.
- Connaître, comprendre et appliquer le cadre légal pour les thématiques reprises dans le contenu.

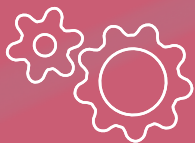
Contenu

- Bases légales et réglementaires relatives aux différentes matières.
- Missions courantes :
 - Contexte de l'intervention en police judiciaire (8H).
 - Descente sur les lieux (12H).
 - Enquête judiciaire :
 - Audition circonstanciée (Auto-apprentissage).
 - Confrontation, line-up et portrait-robot (Auto-apprentissage).
 - Perquisitions et saisies (18H).
 - Fouille et privation de liberté (8H).
 - Techniques particulières de recherche et d'enquête (10H).
- Situations spécifiques :
 - Lois spéciales et compétences de l'OPJ (2H).
 - Personnes vulnérables (2H).
- Exercice intégré (Auto-apprentissage).
- Évaluation finale: épreuve écrite (2H) + épreuve orale (1H).



TABLE MATIÈRES

127



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

160H00 + 03H00 examen

Coût

850 €

Formation continuée

INP Officier de police judiciaire (OPJ)

Agrément 7099

Groupe-cible

Tout membre du cadre de base de la police intégrée.

Conditions d'admission

- Ne pas être désigné à un emploi dans un service d'enquête et recherche de la police locale ou à un emploi au sein de la Direction générale de la police judiciaire de la police fédérale.
- Avoir minimum 6 années d'ancienneté de cadre.
- Ne pas avoir obtenu de mention « insuffisant » lors de sa dernière évaluation.
- Avoir l'accord du Chef de corps de la police locale ou par le commissaire général de la police fédérale.

Dispenses

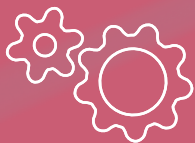
Sont considérés comme répondant aux exigences de formation :

- Les titulaires de brevet d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur du Roi, visé à l'arrêté royal du 13 juillet 1989 relatif au brevet d'officier de police judiciaire, auxiliaire du procureur de Roi, délivré à certains membres de la police communale.
- Les titulaires du brevet d'officier de police communale visé à l'arrêté royal du 12 avril 1965 relatif au brevet de candidat commissaire et commissaire adjoint de police ou à l'article 1^{er}, alinéa 1^{er}, de l'arrêté royal du 25 juin 1991 portant les dispositions générales relatives à la formation des officiers de la police communale.
- Les titulaires d'un certificat attestant de la réussite d'une formation visant l'octroi de la qualité OPJ (certificats délivrés aux anciens gendarmes qui ont participé aux formations OPJ organisées conformément à l'arrêté royal du 13 juillet 1989 relatif au brevet OPJ/APR précité dans les écoles de police provinciales).
- Les membres du personnel du cadre de base qui, à la date de la création d'un corps de police locale, ont été désignés à un emploi au sein d'un service d'enquête et de recherche de la police locale et qui à leur demande et à condition de suivre la formation « OPJ-Loi Vésale » ont obtenu la qualité OPJ/APR.
- Les membres du personnel du cadre de base qui ont réussi les modules i et j de la formation de base cadre moyen comme fixé dans l'article 24 de l'AR du 20 novembre 2001 relatif aux formations de base des membres du personnel

... Suite



128



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

160 H + 03 H examen

Coût

850 €

Formation continuée

INP Officier de police judiciaire (OPJ) (suite)

Agrément 7099

du cadre opérationnel des services de police et portant diverses dispositions transitoires.

- Les inspecteurs de police qui ont réussi le volet OPJ de la formation fonctionnelle police judiciaire.

Objectifs

- Comprendre le contexte légal, éthique et technique dans lequel l'inspecteur de police devra exercer l'ensemble des compétences qui lui reviennent en sa qualité particulière d'OPJ.
- Connaître, comprendre et appliquer le cadre légal pour les thématiques reprises dans le contenu.

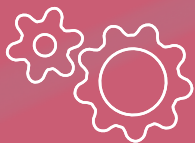
Contenu

- Bases légales et réglementaires relatives aux différentes matières.
- Missions courantes :
 - Contexte de l'intervention en police judiciaire.
 - Descente sur les lieux.
 - Enquête judiciaire :
 - Audition circonstanciée.
 - Confrontation, line-up et portrait-robot.
 - Perquisitions et saisies.
 - Fouille et privation de liberté.
 - Techniques particulières de recherche et d'enquête.
- Situations spécifiques :
 - Lois spéciales et compétences de l'OPJ.
 - Personnes vulnérables.
- Exercice intégré.
- Évaluation finale: épreuve écrite + épreuve orale.



TABLE MATIÈRES

129



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Introduction à la criminalité informatique et médias sociaux

Agrément 5805

Groupe-cible

Tout membre (opérationnel ou CaLog) de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Décrire et distinguer les dangers des médias sociaux.
- Utiliser les médias sociaux de manière judicieuse.
- Renseigner/orienter les personnes victimes de mauvais usages de ceux-ci ou de la criminalité informatique.

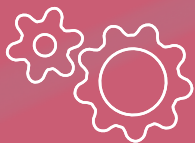
Contenu

- Médias sociaux (Historique et les principaux types).
- Déontologie (charte et code de déontologie).
- Paramétrage d'un profil (mécanismes de fonctionnement et paramètres de sécurité des principaux médias sociaux).
- Législation et véritables dangers d'Internet:
 - Accueil de la victime ;
 - Dispositions légales et réglementaires ;
 - Type d'infractions: criminalité traditionnelle, criminalité ICT ;
 - Saisie (ordinateurs, gsm/smartphones/tablettes, supports de données...).



TABLE MATIÈRES

130



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

20 et 21/03/2025

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Législation sur les étrangers

Agrément 2019

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée ayant au moins le grade d'Inspecteur.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Effectuer un contrôle de personne en respectant la législation sur les étrangers.
- Appliquer les procédures en cas de contrôles et d'infractions.

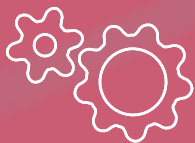
Contenu

- Législation en la matière.
- Tâches policières en matière d'infractions à la législation sur les étrangers.



TABLE MATIÈRES

131



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Mariages forcés et crimes d'honneur

Agrément 4384

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Contenu

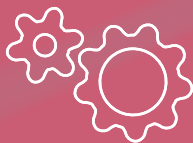
Cette formation souhaite informer, sensibiliser et donner une grille de lecture aux différents intervenants de terrain sur la problématique des violences liées à l'honneur.

- Les types de mariages faussés.
- Loi Onkelinx de 2007 et Circulaires des Procureurs Généraux Col3 et Col4 de 2006.
- Types de violences liées à l'honneur.
- Les milieux à risques.
- Les raisons des mariages forcés et crimes d'honneurs.
- Liste des comportements de(s) auteur(s).
- Le schéma de l'escalade dans le contrôle de la victime.
- Les comportements de la victime et ses impacts psychologiques.
- Les schémas décisionnels de la prise en charge des victimes.
- Les différents services des réseaux de prise en charge de la victime.



TABLE MATIÈRES

132



Thématique

Police judiciaire

2024



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Monnaies virtuelles - Description des méthodes de travail relatives à la saisie et la confiscation

Agrément 7136

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée :

- confronté à un dossier dans lequel on recherche un avantage patrimonial (criminalité financière, trafic de stupéfiants, ...),
- amené à fouiller une personne/un domicile/une entreprise,
- amené à exploiter des résultats informatiques dans le cadre d'enquêtes afin d'y retrouver des portefeuilles électroniques (ledgers, trezor, ...) ou les documents pouvant permettre leurs reconstitutions (clé privée, seeds, ...).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

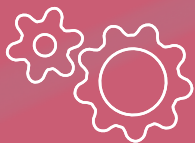
- Lors d'une perquisition, pouvoir effectuer, de manière autonome et en toute légalité, les premières mesures conservatoires.
- Identifier les indicateurs de cryptomonnaies et effectuer la saisie conformément à la procédure.
- Identifier les éléments essentiels d'enquête lors de la prise de plainte concernant des valeurs virtuelles (Bitcoin, Ethereum, tokens ou encore NFT).
- Réaliser la vérification d'un portefeuille de cryptomonnaies en sources ouvertes.

Contenu

- Contexte et objectifs.
- Définition et notions (wallets, blockchain, mining, NFT et smartcontract).
- Les VASP, acteurs des valeurs virtuelles (échangeurs, ATM, ...).
- Questions juridiques :
 - Le blanchiment et l'AR du 8/02/2022,
 - La saisie selon la COL 3/2019 et le rôle de l'OCSC,
 - Confiscation/restitution,
 - Les frais de transaction.
- Méthodes d'enquête :
 - Suivi,
 - Identification.



133



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Protection des indices matériels

Agrément 1663

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée concerné par les premières interventions.

Pré-requis

Néant.

Contenu

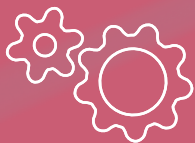
Cette envisage les mesures à prendre sur les lieux d'un crime ou d'un délit pour protéger les indices matériels.

- Aspects théoriques (types de traces sur les lieux, rôle des premiers intervenants, ...).
- Ateliers (Véhicule suspect retrouvé, découverte d'un « suicidé »,...).
- Visualisation de la cassette vidéo « Crimis ».



TABLE MATIÈRES

134



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Luana Cianci
Tél: 065/325 720
Fax: 065/325 704
luana.cianci@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Rappel des éléments de droit civil

Agrément 3420

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

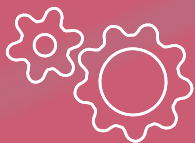
Contenu

Cette formation permet d'aborder quelques points importants du droit civil.

- Les responsabilités civiles et pénales.
- Les matières de voisinage.
- Les régimes matrimoniaux.



135



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Claire Callewier

Tél: 065/325 739

Fax: 065/325 704

claire.callewier@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Rappel des éléments de droit social • Fraude sociale et travail au noir

Agrément 3564

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

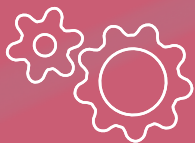
Contenu

Cette formation permet d'aborder quelques points importants relatifs à la sécurité sociale et au droit du travail.

- Quelques principes concernant la sécurité sociale et le droit du travail (contenu et financement).
- Approche théorique et pratique des notions de travail au noir; fraude aux prestations de sécurité sociale; travail frauduleux; traite des êtres humains.
- Les acteurs de la lutte contre la fraude sociale (Qui fait quoi et comment?).



136



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Rédaction de procès verbal

Agrément 2053

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

NB: Le contenu étant en majorité lié à la rédaction de PV judiciaire, cette formation est à déconseiller aux agents de police.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Connaître le cadre légal et les mentions indispensables lors de la rédaction de PV.
- Comprendre divers canevas de PV.
- Rédiger un PV dans le respect des règles de base.

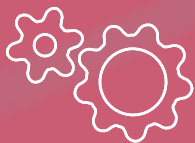
Contenu

- Rappel des mentions indispensables lors de la rédaction PV.
- Présentation et commentaires sur fiches de canevas PV.
- Exercices sur base de casus.
- Débriefing.



TABLE MATIÈRES

137



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Révisions des procédés policiers primaires (judiciaires)

Agrément 2081

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée.

Pré-requis

Néant.

Contenu

Il s'agit de quatre ateliers basés sur l'apprentissage expérientiel :

Atelier 1 - Descente sur les lieux (2hrs)

Descente sur les lieux et devoirs préliminaires et urgents, la notion de flagrant délit, les tâches de l'APJ et de l'OPJ, protection et relevé des traces et indices, identification des personnes et objets.

Atelier 2 - Perquisition (2hrs)

Bases légales et opportunité d'une perquisition, perquisition judiciaire et perquisition administrative, rôle des autorités compétentes en matière de perquisition, spécificités de l'exécution d'une perquisition sous la responsabilité d'un APJ et d'un OPJ, tâches d'un APA et d'OPA lors d'une perquisition administrative, visite domiciliaire sur consentement, techniques appropriées, prescriptions légales et déontologie policière pour s'introduire dans un bâtiment.

Atelier 3 - Saisie (2hrs)

Bases légales pour effectuer une saisie, différence entre saisie et conservation, principes afférents à la conservation des objets, comment sont saisis les objets et comment ceux-ci sont déposés au greffe, information des personnes concernées sur la manière de récupérer les objets saisis, PV de saisie et documents y afférent.

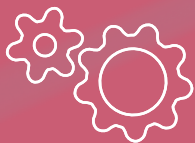
Atelier 4 - Usage de la contrainte et de la Force (2hrs)

Contrôle de personnes et de VV, loi sur la détention préventive, compétences de l'agent de police judiciaire et de l'agent de police administrative en matière de privation de liberté, délais légaux de privation de liberté, notion de privation de liberté abusive et arbitraire effectuée par un fonctionnaire, personnes à contacter, types de fouille, arrestation judiciaire, arrestation administrative, PV d'arrestation.



TABLE MATIÈRES

138



Thématique

Police judiciaire



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Delphine Nowak
Tél: 065/325 740
Fax: 065/325 704
delphine.nowak@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

08H00

Coût

56 €

Formation continuée

Violences intrafamiliales

Agrément 1469

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée pouvant être confronté à des phénomènes de violences intrafamiliales (accueil, Sv Intervention, Sv Proximité, SER, ...).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Expliquer avec ses propres mots le phénomène de violences intrafamiliales.
- Adopter les réactions adéquates en la matière et appliquer les procédures prévues.

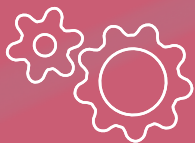
Contenu

- Sensibilisation à la problématique de violences intrafamiliales.
 - Déroulement de la violence intrafamiliale (phénoménologie, types de violence, cycle de la violence, profil du coupable, traumatisme de la victime).
 - Détection des situations familiales problématiques (détection des risques, sécurité des victimes, ...).
 - Réactions à adopter avec les coupables et les victimes de violences intrafamiliales.
 - Services compétents.
- Cadre juridique.
- Rôle et missions du Procureur du Roi.
- Compétences du Juge d'Instruction.
- Missions et interventions policières (prise en charge victime, auteur, protection des enfants, directives du Magistrat, ...).
- Procédures civiles.
- Bonnes pratiques.



TABLE MATIÈRES

139



Thématique

Police judiciaire

2025



Personnes de contact

Gestionnaire de formation

Vanessa Fleury

Tél: 065/325 822

Fax: 065/325 704

vanessa.fleury@hainaut.be

Coordinatrice

Nathalie Petit

Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

16H00

Coût

112 €

Formation continuée

Violences sexuelles et Centre de prise en charge des victimes de violences sexuelles pour le policier de terrain

Agrément 8533

Groupe-cible

Tout membre du cadre opérationnel de la police intégrée amené à accueillir et prendre en charge des victimes de violences sexuelles.

Pré-requis

Néant.

Objectifs

En tant que policier intervenant en première ligne, pouvoir gérer au mieux l'accueil et la prise en charge d'une victime de violences sexuelles en respectant les procédures et les prescrits légaux.

Contenu

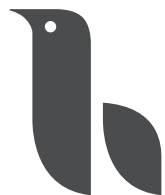
- Introduction (Historique de la reconnaissance des violences sexuelles comme problème public, convention d'Istanbul, phase de déploiement, loi CPVS).
- Particularités des violences sexuelles (Quelques chiffres, déconstruction des préjugés, chiffres noirs, réactions des victimes, conséquences des violences sexuelles sur les victimes).
- Bases légales, missions et fonctionnement.
- Rôle du policier de première ligne.
- Rôle du policier de première ligne sans activation du CPVS.
- Exercices intégrés.



140



2025



Province de
Hainaut

Les formations de l'APPIH*

*Appui Provincial Psychologique aux Intervenants du Hainaut



Thématique

Appui et gestion



Personne de contact

Gestionnaire de formation

Muriel Cardinal

Tél: 065/397 210

muriel.cardinal@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

15h00

Coût

100 € (Facturés par l'Appui Psychologique aux Intervenants)

Formation continuée

Gestion de l'agressivité

Agrément 1955

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Distinguer les notions de conflit et d'agressivité.
- Identifier une situation potentiellement agressive et mener un processus réflexif par rapport à celle-ci.
- Identifier les sources d'agressivité chez soi, l'autre, l'environnement.
- Prendre conscience de ses limites face à l'agressivité.
- Appliquer des techniques de communication visant à améliorer le dialogue en situation d'agressivité.

Contenu

- Le conflit.
- L'agressivité et le passage à l'acte agressif.
- Liens stress et état de stress post-traumatique (PTSD).
- L'assertivité: définition et techniques.
- Exercices de sophrologie.
- Jeux de rôles.



TABLE MATIÈRES

142



Thématique

Appui et gestion



Personne de contact

Gestionnaire de formation

Muriel Cardinal
Tél: 065/397 210
muriel.cardinal@hainaut.be



Date(s)

Du 8/10/2024 au 8/04/2025

Durée

19h00 réparties en 2 jours consécutifs et ½ journée (6 mois plus tard) intitulée « Retour d'expériences »

Coût

110 € (Facturés par l'Appui Psychologique aux Intervenants)

Formation continuée

Gestion d'événements bouleversants

Agrément 8096

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Néant.

Objectifs

- Expliquer les mécanismes du stress et du trauma.
- Distinguer les notions stress/burnout.
- Reconnaître les signaux de stress adapté/dépassé.
- Reconnaître les symptômes du stress post-traumatique.
- Réagir efficacement face à une personne en détresse psychologique.

Contenu

- Le stress et le burnout : notions de base.
- Le traumatisme psychique : historique, événement potentiellement traumatisant, différences entre stress et trauma
- De l'événement potentiellement traumatisant au traumatisme psychique : réactions immédiates (stress adapté ou dépassé), stress aigu, stress post-traumatique.
- Le traumatisme psychique de plus près : types de traumatismes, succès post-traumatique, facteurs de risque de protection, cerveau et trauma).
- La manière de réagir (soutien des pairs par les pairs, premier soutien psychologique, defusing, débriefing).
- Jeux de rôles.



TABLE MATIÈRES

143



Thématique

Appui et gestion



Personne de contact

Gestionnaire de formation

Muriel Cardinal

Tél: 065/397 210

muriel.cardinal@hainaut.be



Date(s)

En attente

Durée

15H00

Coût

100 € (Facturés par l'Appui Psychologique aux Intervenants)

Formation continuée

Gestion du stress de l'intervenant - Prévention du burn out

Agrément 4792

Groupe-cible

Tout membre de la police intégrée (opérationnel et CaLog).

Pré-requis

Néant.

Contenu

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de comprendre la notion de stress et d'en identifier. Il sera également capable de mettre en pratique les méthodes pour améliorer son état de stress.

- Le stress : notion, signaux, causes, relaxation.
- La gestion de stress : élimination des causes, changer d'attitude, relaxation.



TABLE MATIÈRES

144

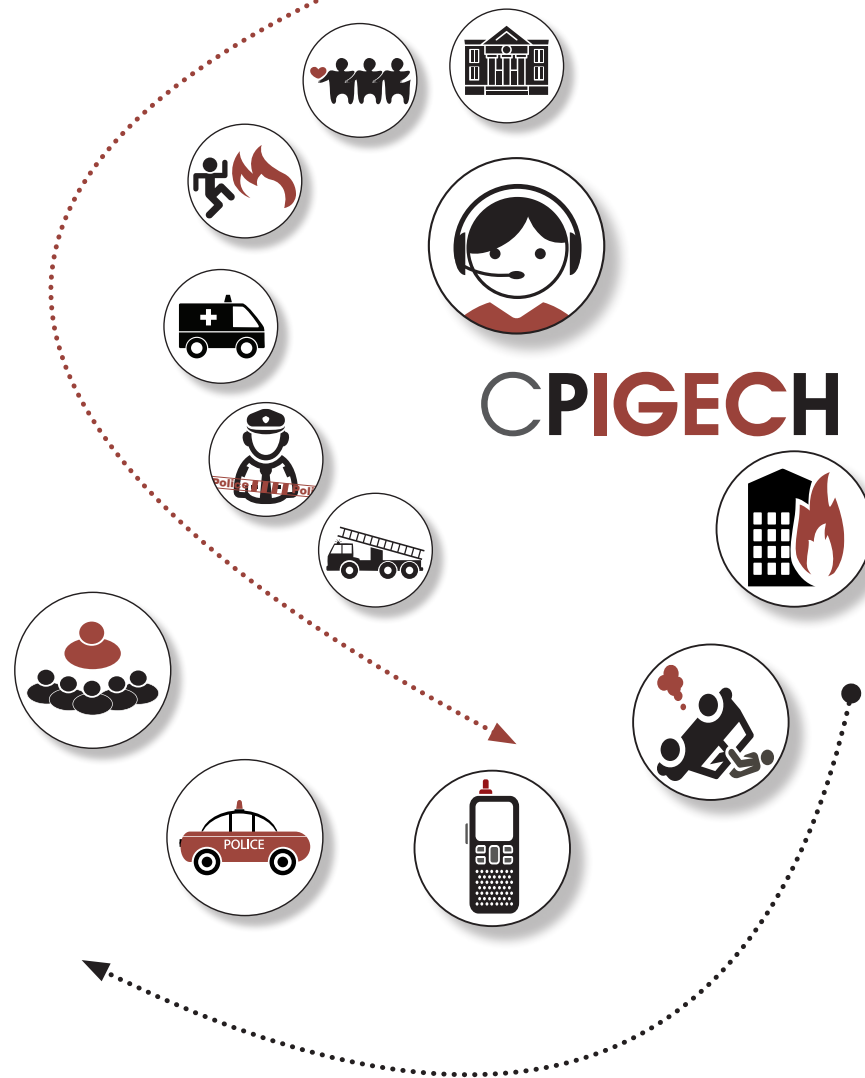
Catalogue complet
des formations
en **gestion de crise**
du CPIGECH
via



Les formations du CPIGECH*

*Centre Provincial Interdisciplinaire en Gestion de Crise du Hainaut

2024





2025



Province de
Hainaut

Les formations organisables

Les formations organisables

Formations existantes et organisables
à la demande mais non reprises dans le catalogue

Type de formation	N° de la formation	Modules	Durée
FCO	4124	AMOK- Concept tactique - Cadre moyen	8 heures
FCO	4785	AMOK - Prévention des incidents	8 heures
FCO	7469	Anglais en milieu professionnel - Module de base	40 heures
FCO	6944	Galop - Module de gestion GPI 48	6 heures
FCO	5289	Législation sur les armes	16 heures
FCO	7484	Plaques commerciales - Loi et contrôle (Théorie)	4 heures
FCO	6438	TECC March Module Trainer (+ FCO 6362 TECC March Module 1 de 8 heures et FCO 6363 TECC End user Module 2 de 8 heures)	40 heures
FCO - Formation continuée - FFO - Formation fonctionnelle			



Personnes de contact

Coordinatrice

Nathalie Petit

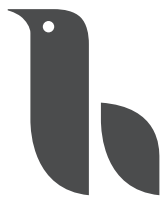
Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be





2025



Province de
Hainaut

Les formations en projet

Les formations en projet

Formations en cours de développement
ou en attente d'agrément

Type de formation	N° de la formation	Modules	Durée
FCO		Analyse des risques opérationnels	
FFO		Personne de confiance en ZP	40 heures
FCO	7805	Prise en charge d'animaux de ferme, d'animaux blessés ou morts sur la voie publique ou dans un lieu public	8 heures
FCO		Recyclage Mentors opérationnels	8 heures
FCO		Médias sociaux	4 heures
FCO		Sensibilisation du personnel d'accueil (CaLog) à la problématique des violences intra-familiales	8 heures
FCO	7870	Serious game : faire face aux dilemmes policiers	4 heures
FCO - Formation continuée - FFO - Formation fonctionnelle			



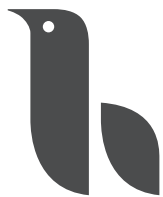
Personnes de contact

Coordinatrice

Nathalie Petit
Tél: 065/325 766
nathalie.petit@hainaut.be



2025



Province de
Hainaut

Contacts

Direction

Walter Bilanzola, Directeur

Secrétariat APPH

Marie Claire Beugnies, Secrétaire de direction

Tél: 065/325 715

apph.secretariat@hainaut.be

Formations continuées, fonctionnelles, spécifiques

Nathalie Petit, Coordinatrice, Tél: 065/325 766

nathalie.petit@hainaut.be

Régis Leleux, Gestionnaire de formation et conseiller, Tél: 065/325 775

regis.leleux@hainaut.be

Claire Callewier, Gestionnaire de formation, Tél: 065/325 739

claire.callewier@hainaut.be

Luana Cianci, Gestionnaire de formation, Personne de référence pour l'organisation des formations « interzone », Tél: 065/325 720

luana.cianci@hainaut.be

Delphine Nowak, Gestionnaire de formation, Tél: 065/325 740

delphine.nowak@hainaut.be

Yasmine Lecomte, Gestionnaire de formation, Tél: 065/325 837

yasmine.lecomte@hainaut.be

Vanessa Fleury, Gestionnaire de formation, Tél: 065/325 822

vanessa.fleury@hainaut.be

Manuël De Maeseneire, Gestionnaire de formation, Tél: 065/325 758

manuel.de_maeseneire@hainaut.be

Vincent Amand, Coordinateur maîtrise de la violence, Tél: 065/325 744

vincent.amand@hainaut.be